



« Sois le premier à voir ce que tu vois comme tu le vois »
Robert Bresson

A-ARCHITECTES SÀRL

Avenue de Châtelaine 43 / CH - 1203 Genève
Tél. 022 797 50 50 / Fax F 022 797 50 51
info@a-architectes.ch / www.a-architectes.ch



Maison / Chardonney / 13



Surélévation Pâquis / 2012



Maison des infirmières / 15



Chaise / Lancy / 08



Hangar à bateaux / Versoix / 2013



Logements / Veyrier / 12



Ecole / Carouge / 14



Pont / Givisiez / 14



Table / Imm. Clarté / 14



Terrasse surélevée / Clinique Joli-Mont / 15



Hangar / Bois-de-Bay / 10



Logements / Meyrin / 14



WC / Genève / 12



Stade / Lancy / 11



Edicule / Carouge / 07



Rénovation serre / Versoix / 2015

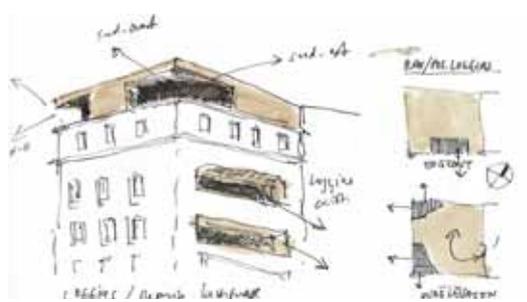
BUI / SURÉLEVATION D'UN IMMEUBLE AUX PÂQUIS

Projet de surélévation d'un immeuble situé dans l'angle des rues du Prieuré et des Buis.

| | | | |
|----------|-----------------------|-----------|---------------|
| Arch. | Genet & A-Architectes | Ing. | C. Fischer |
| Ing. Th. | Archiwatt | Ing. AEAI | MDEngineering |
| Ing. CV | Gitec SA | | |
| Zone | 2 | Année | 2012 - 2015 |

Projet de surélévation d'un immeuble de 1921. Le dernier étage actuel est composé d'un niveau de combles à la Mansart, occupé par 3 appartements. Le revêtement de toiture est composé de tôles en cuivre ayant une faible pente. Le bâtiment en question est dans un angle, situé au début de la rue des Buis et donnant sur celle du Prieuré. Des immeubles, situés en continuité, plus récents, le long de la rue des Buis, lui sont adjacents. Ces derniers ont un gabarit plus élevé de 1 niveau, à la corniche. L'immeuble en face, des années 1970, à la rue du Prieuré est également plus haut d'un niveau. Ainsi, d'un point de vue de lecture de la ville, le fait de surélever cet immeuble s'avère selon nous positif, car il permettrait de rattraper l'alignement par rapport aux bâtiments voisins.

Du bâtiment existant, nous relevons 2 types de langage des baies: des fenêtres verticales traditionnelles (de env. 1 m par 2), ainsi que de grandes loggias, situées au sud-est, et qui participent de beaucoup au caractère de l'immeuble. Ainsi, l'idée est de reprendre, en les relisant, ces 2 éléments architectoniques : les fenêtres verticales pour les chambres et les loggias pour les 2 séjours (des 2 appartements), mais disposées dans les angles afin de bénéficier de doubles orientations et vues et permettant une nouvelle lecture, décalée, du bâtiment.

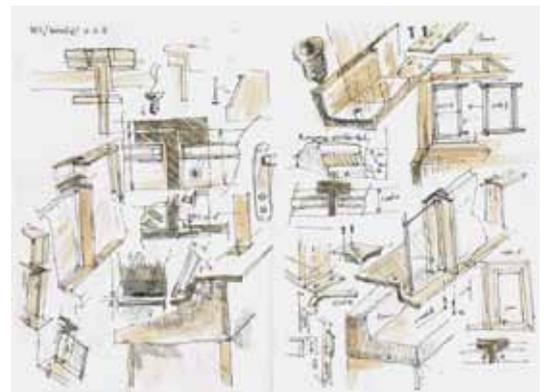
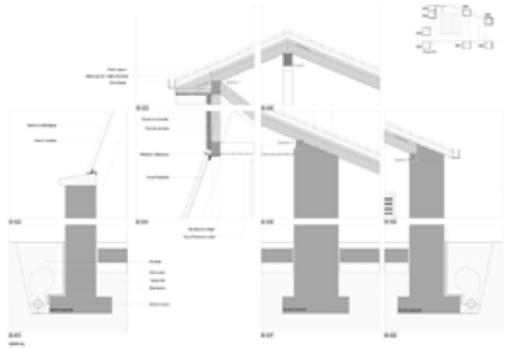


BEC / RÉNOVATION DE LA SERRE DE LA BÉCASSINE

Projet de rénovation d'une serre du milieu du XIX^e siècle, de modèle de type Hollandais.

- M0 Etat de Genève / DF / OBA / DRT / Bernard Wenger, Chef de projets & René Casonatto, arch.
- UT Université de Genève / Institut Forel
- 2012 Projet de rénovation complet
- 2015 Réfection de la toiture

L'objet est une serre de style hollandais de la fin du XIX^e siècle. Un projet de rénovation complet fut fait en 2012, mais non réalisé. En 2015, suite à un constat d'état très dégradé de la serre, le Maître de l'ouvrage décide de la sauvegarder en limitant les travaux à l'essentiel : assainissement des fondations (drainage) et réfection de la toiture (ardoise et zinc).

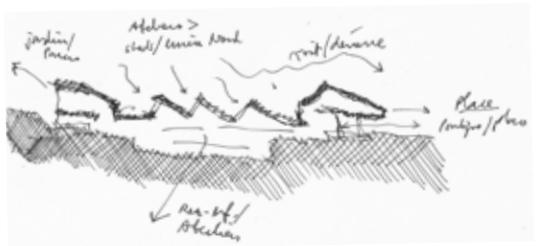
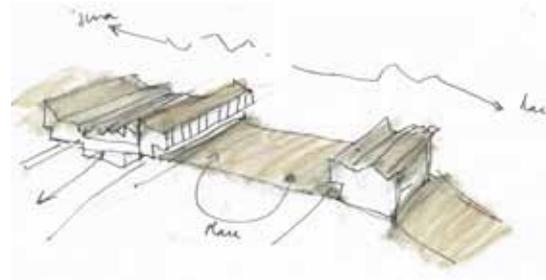
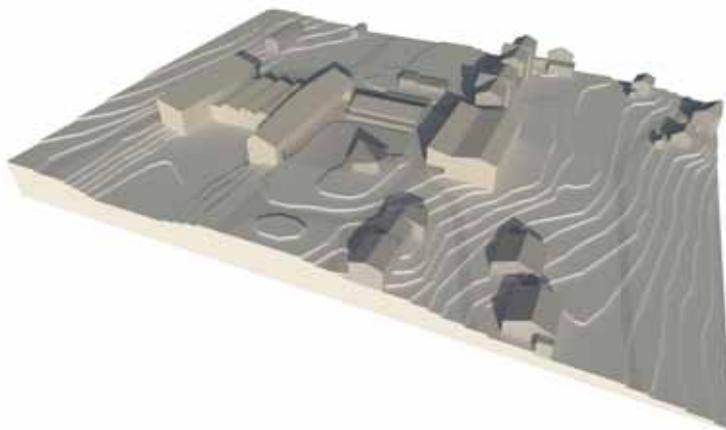


ESP / STRUCTURE D'HÉBERGEMENT & ATELIERS

Création d'une structure d'hébergement & transformation des ateliers

Lieu l'Esperance / 1163 Etoy, Vaud
 MO l'Esperance – Etoy / Institution spécialisée pour personnes handicapées
 ARCH A-Architectes sàrl & B+S Ingénieurs civils
 Année 2015

La place est l'élément qui relie les 2 bâtiments, différents dans leurs usages et type (une nouvelle construction et une transformation). L'idée est de requalifier la place, vaste espace par trop ouvert, par la création de portiques par les bâtiments. Egalement, le lien se fait à travers une expression de façades semblables ainsi que par un jeu de toitures, dont tous les faites parallèles visent à créer une relation en phase avec le territoire, et allant du nord au sud.



REP / RESTAURATION DE LA TERRASSE DU REPOSOIR

Lieu Le Reposoir / Route de Lausanne 222 / 1292 Pregny-Chambésy
 Données Parcelle n° 2215 / Immeuble 37/2215 / Zone de Verdure
 MO : DF / OBA / DRT / M. Bernard Wenger, Chef de Service
 ARCH A-Architectes sàrl
 Année 2015



Vue du rez-inférieur (est). Bien qu'ayant subi des ajouts malheureux, le bâtiment possède encore une belle qualité architecturale caractéristique de son époque de construction.



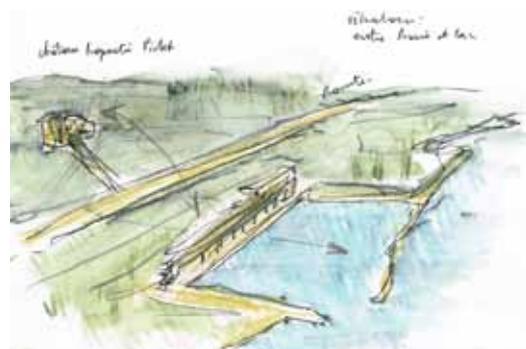
Vue depuis le rez-sup. > Nouvelle terrasse



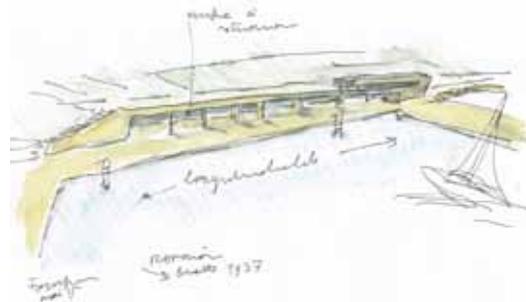
Vue depuis le rez-inf. en direction du sud



Vue depuis le rez-inf. en direction du nord



Relations : Le bâtiment est situé en contrebas de la Propriété Pictet, remarquable ensemble de 1775 et face au paysage du lac et des Alpes à l'arrière.



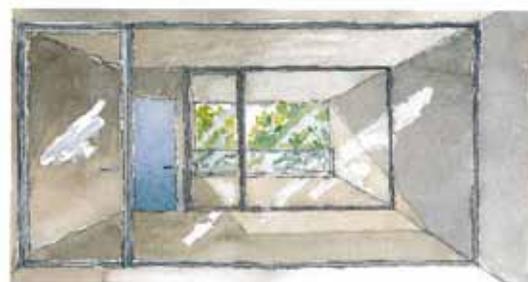
Volonté de retrouver l'aspect d'origine

PIN / LOGEMENTS ETUDIANTS / EQUIPEMENTS DE QUARTIER / LOGEMENTS

ARCH Garces-De Seta-Bonet & A-Architectes sàrl
 Lieu Parcelle dite de l'université / Commune de Carouge / Chemin de Pinchat | Chemin Vert
 MO Fondation immobilière de la ville de Carouge
 Année 2015

L'ensemble proposé s'enracine dans le site en proposant l'utilisation, comme 'patterns', des répliques formelles des îlots ouverts (A) existants du centre de Carouge et en se positionnant en prolongation de l'ancien bâtiment universitaire (B) existant. La première fournit la dimension de la largeur (C) des blocs et la deuxième la position (D) pour le dessin général du plan masse.

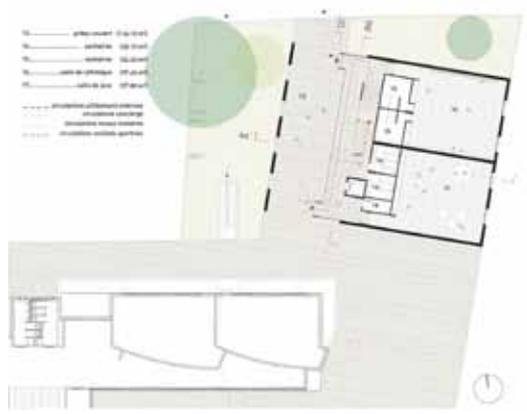
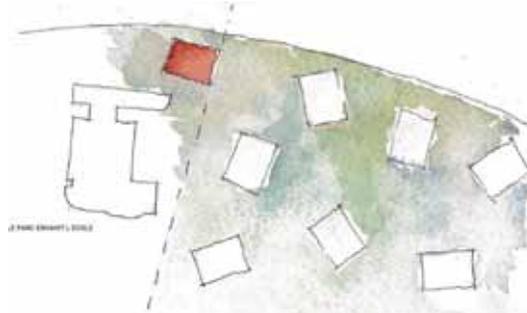
L'organisation par trois nouveaux îlots (A), permet l'identification des unités programmatiques et la création d'un ensemble unitaire (par addition de ces trois éléments). Ces unités s'installent dans le site, en cherchant une séquence et une continuité, et créent un ensemble cohérent, tout en préservant le grand vide existant.



EVA / CONCOURS EXTENSION ECOLE VAL D'ARVE

MO Ville de Carouge
 ARCH Garces-De Seta-Bonet & A-Architectes sàrl
 Année 2014

Le nouveau bâtiment s'ajoute comme une pièce supplémentaire à l'ensemble des logements en construction de la Fondation Emma Kammacher. Ce volume, identique dans ses proportions planimétriques aux bâtiments de logements, s'en distingue pourtant par sa modeste hauteur ainsi que par l'expression de ses façades. Son implantation aléatoire, non soumise à l'orthogonalité du complexe de l'école, mais sans en nier sa proximité, le rend indépendant et l'incorpore au parc. Cette indépendance de l'édifice (qui a seulement une connexion à l'existant au niveau du sous-sol) facilite considérablement l'opération d'un point de vue constructif. Sa matérialité se compose de béton apparent, de verre ainsi que de bois.

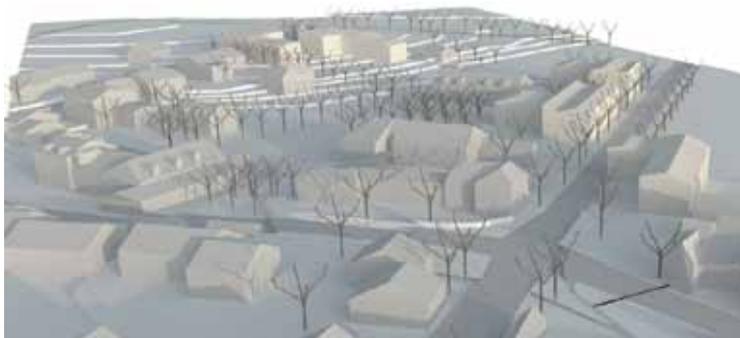
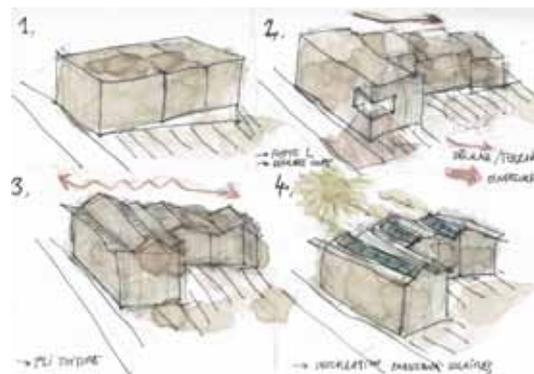
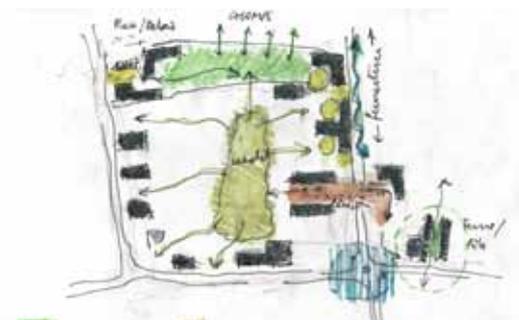


COL / MEP / COLLEX-BOSSY / CENTRALITE-VILLAGEOISE

MEP / Mandat d'Études Parallèles (3 équipes)

MO Commune de Collex-Bossy
 Org. 1 arlette ortis // sandra robyr / architectes SIA AGA urbanistes FSU
 Org. 2 Vallat Partenaires SA / Gland
 Données Parcelle 792 / 1239 Collex-Bossy / ZAg>Z4B
 Equipe a-architectes sàrl & paysagen'co & citec
 Année 2014 - 2015

Le lieu est une grande parcelle au nord du village qui est une limite, mais non rigide, c'est-à-dire qui soit en interaction d'avec les champs. L'idée du projet est que l'agriculture rentre dans le village via le centre de la parcelle, ce qui induit une implantation qui soit en relation avec les voies de circulations existantes. Cette approche a l'avantage d'économiser des infrastructures (routes, réseaux, énergies) et de se mettre en continuité avec la manière dont les maisons du village sont en effet, sauf exceptions, en relation avec les chemins. La volonté de créer des espaces intermédiaires entre les rues et les jardins, au moyen des bâtiments, induit que ces derniers aient au moins 2 côtés, d'où la forme des L, qui permet la transition entre l'extérieur et l'intérieur de la parcelle.

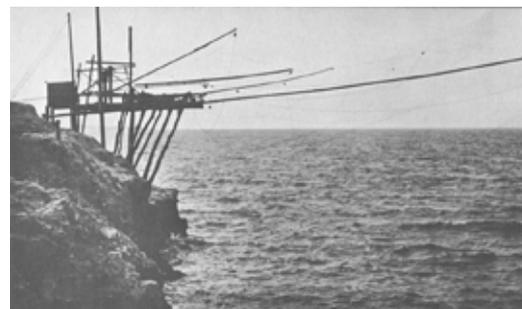
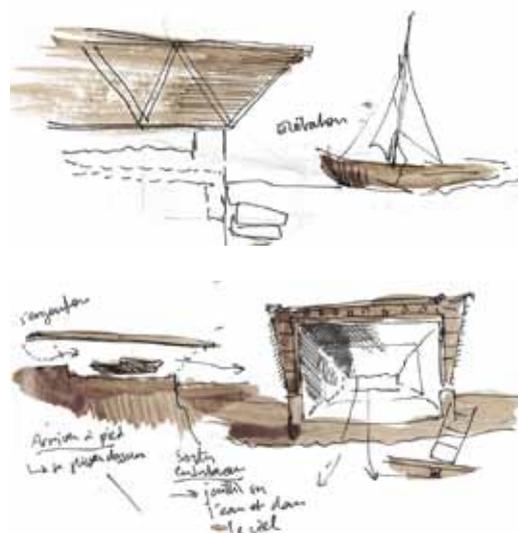


BTO / COUVERT À BATEAUX À VERSOIX

Projet d'un couvert pour 2 bateaux privés ainsi qu'un dépôt de jardin.

MO Carol Morzier / Versoix
 Mandant CP / Construction Perret SA / Secteur lacustre / Dario Derrer
 Ing. EDMS SA
 Zone Z5 / Périmètre rives lac protégé (LEaux / Réf. : CMNS)
 Année 2012 -2013

Un simple volume comme inséré dans le territoire, à la rencontre de la terre et de l'eau. Sa forme en plan est un parallélogramme, dont les côtés reprennent les alignements respectivement du parcellaire et du bord du lac. Le toit reprend la pente en direction du lac du dallage, invisible depuis l'extérieur. Cela confère une dimension modeste à cette construction qui propose ainsi une façade côté lac très basse. Le dallage se prolonge légèrement au-dessus de l'eau, simplement afin de faciliter les manœuvres d'arrimage. Les entrées et sorties sont protégées par des avant-toits fermés triangulairement sur les côtés, en des prolongements des façades. Ces formes s'unissent à la structure, très simple, s'apparentant à 2 poutres en treillis générant une unique travée, lieu de protection des bateaux. Comme revêtement de façades, des demi-rondins de petites sections vont apporter une certaine masse au bois qui va s'en trouver mieux protégé et qui pourra ainsi, tranquillement, générer un jeu d'ombres, lumières et transparences.



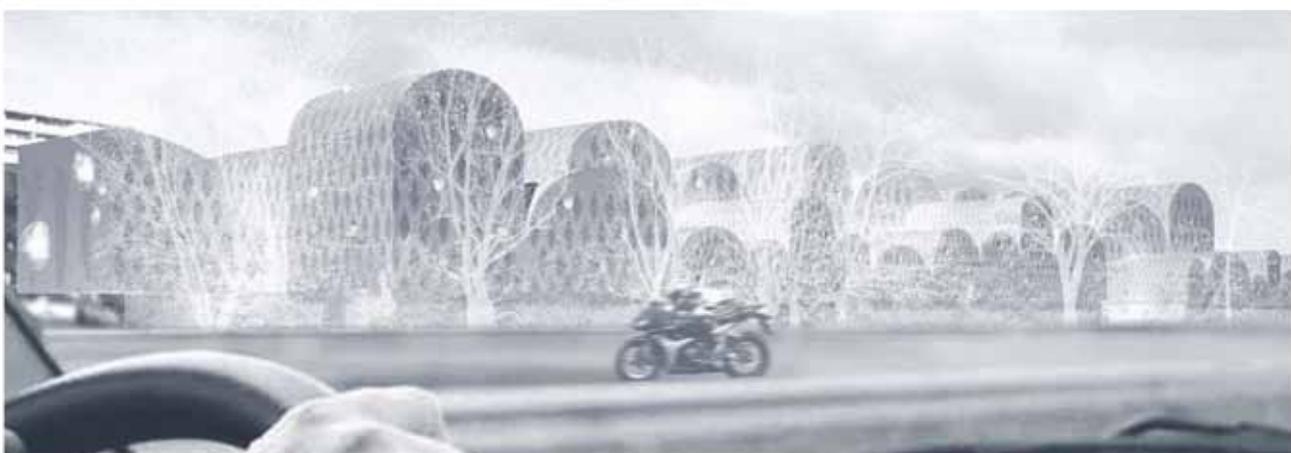
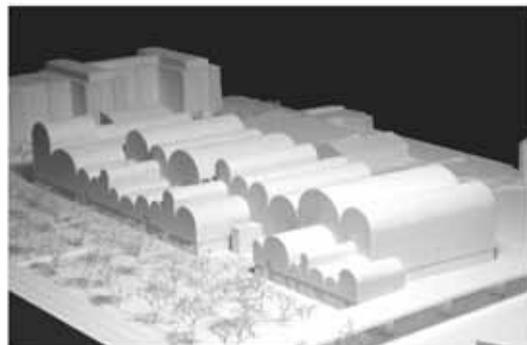
Référence



FBN1 / CONCOURS HOTEL INDUSTRIEL LANCY

MO Ville de Lancy
 ARCH RGM / Rubino - Garcia- Marques & A-Architectes sàrl
 Année 2014

L'idée qui soutient ce projet est née indépendamment du contexte dans lequel il s'inscrit. Son apparence n'est pas la conséquence d'une analyse minutieuse de l'environnement – dépourvu des qualités raisonnables et communs a beaucoup de périphéries modernes -même si à travers ce processus analytique on en déduit la valeur hiérarchique que cette future construction aura à assumer dans le tissu, actuellement soumise un processus de radicale rénovation. L'organisation du programme, qui demande une combinaison de différentes fonctions, est un défi passionnant qui aborde l'idée d'innovation. Au-delà de son statut de plaque tournante d'activités, le bâtiment utilise une connotation monumentale, iconique, en adoptant une image puissante. Agissant par contraste, cette image permettra la coexistence avec les modèles dominants produits par l'orthodoxie moderne. Le projet propose un paysage artificiel qui intègre dans sa forme les différentes fonctions nécessaires, en cherchant à harmoniser la scène urbaine. Le bâtiment est un défi intellectuel radical, qui souhaite explorer une dimension métaphysique, mais non symbolique, pour évoquer chez le spectateur une recherche mentale sensible, une émotion, un fantôme. La forme, résultat de l'addition des voûtes, suggère fortement un dispositif de composition aussi archaïque que surréaliste. Ces structures monolithiques, sortes des cavernes primitives, abriteront les occupants. Formes chimériques que dans leur singularité déconcertante, sans être extravagantes, représentent une illustration synthétique de l'architecture. Une architecture universelle, une architecture sans temps, pour tous les temps, pour notre temps.



SAU / WC PUBLICS AU SENTIER DES SAULES / GENÈVE

| | | | |
|---------|--|------------|---------------|
| MO | Service de l'am.urbain et de la mobilité | Mandat | Direct |
| UT | LOM / O. Salamin | Prestation | 100 % SIA 102 |
| ENE-EL | Ville / Jérôme Banach | Année | 2013 |
| ENE-SAN | Ville / Thierry Viglino | Photos | / |

" Ici un sentiment d'angoisse se devine car, si d'abord nous pensons à la continuité du fleuve qui coule mais dont les gouttes d'eau sont différentes, nous sommes forcés ensuite de saisir que le fleuve, c'est nous, que nous sommes d'essence aussi fugitive que le fleuve. "

J. L. Borges / L'art de poésie

THÈME

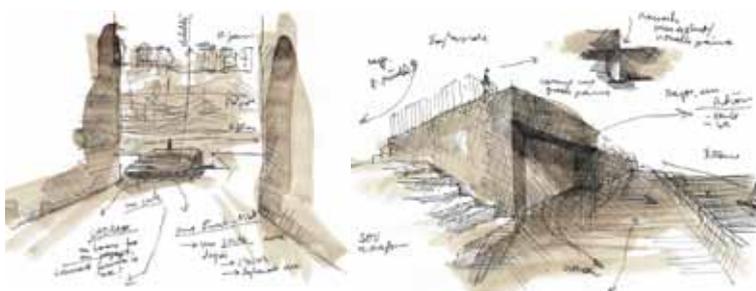
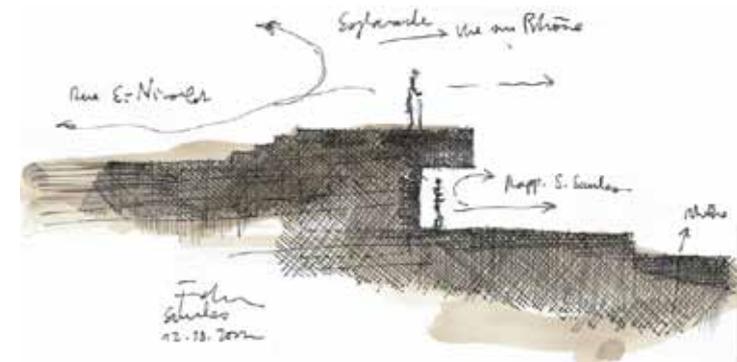
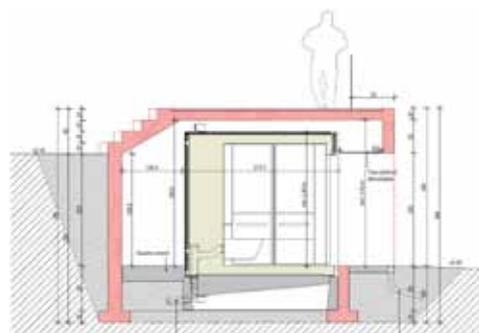
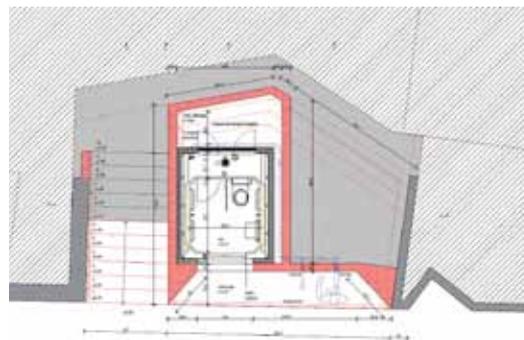
Création d'une installation minimale pour les promeneurs et baigneurs du lieu, sur le principe d'un WC public de type Autosys ainsi que de 2 douches. Le module Autosys est un volume préfabriqué n'ayant plus qu'à être raccordé aux réseaux, sur les différents sites où il est préféré à d'autres types d'installations traditionnels. La question principale concerne son intégration / habillage aux lieux en question, dans la mesure où s'il serait laissé tel quel, il apparaîtrait comme une caisse en acier générant un caractère architectural difficile et comme rapporté.

TERRITOIRE

Le sentier des Saules, bordant le Rhône sur sa rive nord, en face des falaises de Saint-Jean et peu avant la Jonction des eaux du Rhône et de l'Arve. Un lieu urbain, quelque peu délaissé dans son aménagement, donc apparaissant comme presque sauvage, tout à fait spécial et dépayçant, voir magique. Ce lieu, stratégique sera, dans un futur proche, repensé / réaménagé dans son ensemble, notamment le bâtiment du dépôt des bus TPG, dont le projet en question est jouxtant. La parcelle se trouve ainsi à la rencontre de la rue Emile-Nicolet et du sentier, perpendiculaire et situé quelque 2 mètres plus bas. Une articulation entre les 2 se devait d'être pensée.

IDÉE

La contrainte principale fut la grande hauteur utile de de l'Autosys, qui génère un volume émergeant, donc dérangerant, vu depuis la rue Emile-Nicolet. Ne pouvant passer outre, le projet propose d'exprimer généreusement cette émergence en la création d'un belvédère sur la dalle de toiture, qui permette de terminer la rue avec un lieu de contemplation face au cadrage vertical offert sur les falaises. Au niveau du sentier, le volume est exprimé comme une pierre épaisse qui va s'appuyer en un point sur le mur longitudinal existant. Un sentiment de pérennité de cette installation est recherché.



PPP / 24 LOGEMENTS A PINCHAT / VEYRIER

1/2

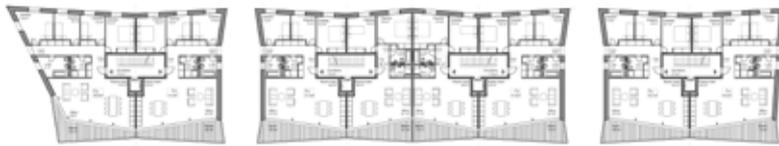
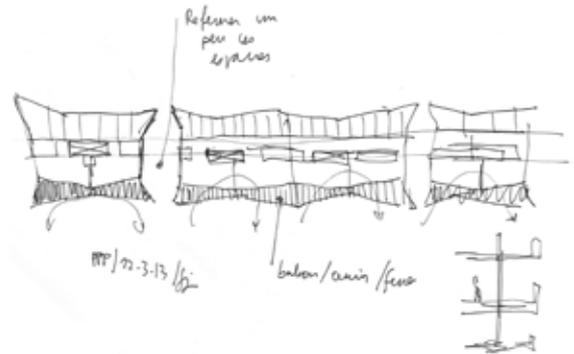
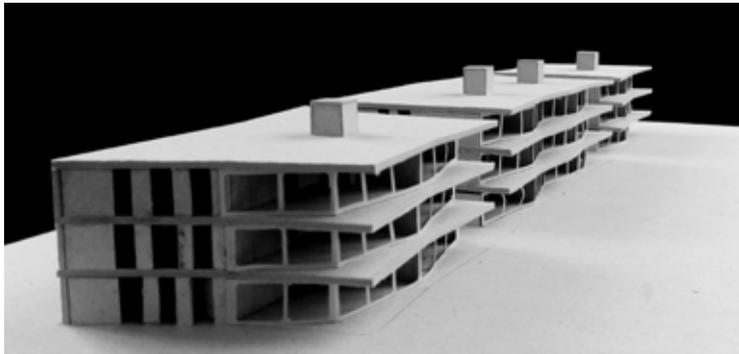
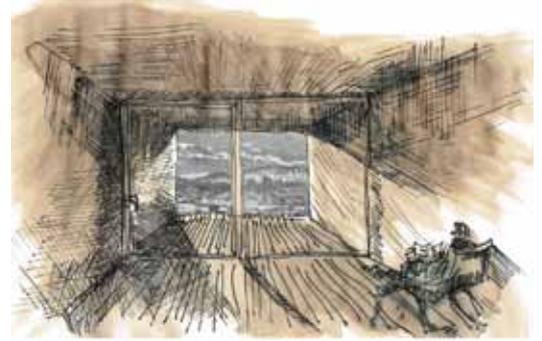
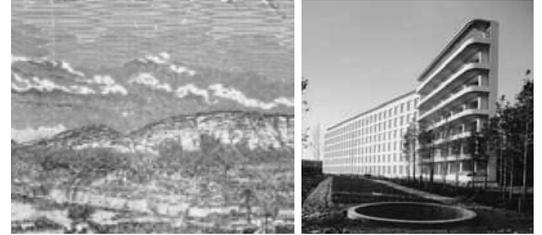
Construction de 3 bâtiments de logements / Chemin Aloys-Pictet 63 / 1255 Veyrier

| | | | |
|----------|----------------|-----------|------------------|
| MO | Pro-Natura | Année | 2012 |
| Régie | Bory | Ingénieur | Ingeni |
| Ing. CVC | Energestion SA | Ing. AEAI | MDEngineering SA |

Le lieu est une belle et grande parcelle bordée d'arbres, en limite de la 5e zone, sur le plateau de Pinchat. Il s'agit d'un vaste rectangle allongé (5'800 m²), accolé côté est à un quartier des villas et attenant, côté ouest, à la zone agricole. Le terrain, relativement plat, s'ouvre, et c'est là sa principale qualité, sur une très belle vue sur le Salève, côté est.

Il s'agit d'un programme de logements destinés à la location. Les appartements doivent répondre aux besoins prépondérants de la population en proposant des loyers abordables. Une diversité de logements fut demandée afin de favoriser une certaine mixité sociale. Ainsi, le projet propose en majorité des 4 et 5 pièces mais également des appartements plus grands et d'autres plus petits, sur les 24 au total.

L'ouverture remarquable (dégagement spatial et vue) au sud-est est mise en avant par le positionnement des espaces majeurs (séjours et cuisine) qui se trouvent prolongés de grands bacs afin de s'ouvrir pleinement sur le paysage. Les façades sont entièrement vitrées afin qu'il n'y ait aucun obstacle visuel. Les chambres sont toutes du côté nord-ouest. Les services sont disposés dans une bande centrale et créent l'interaction entre ces 2 espaces.



TIG / CONCOURS PONT DU TIGUELET

Concours de projets pour la construction du pont du Tiguellet

MO Etat de Fribourg / Service des Ponts et chaussées
 Ingénieur B+S / Ingénieurs Genève
 Architecte a-architectes sàrl
 Date 30.05.2014

ÉNONCE CONCEPTUEL

Le tablier est soutenu par 2 poutres inclinées vers l'extérieur et positionnées au-dessus du niveau fini de manière à créer un espace concave à l'intérieur duquel la circulation se fait. Un des avantages de ce dispositif est de libérer l'espace sous le tablier de toute structure, hormis des poutres transversales secondaires et de répondre ainsi à la contrainte des gabarits des CFF.

PROJET

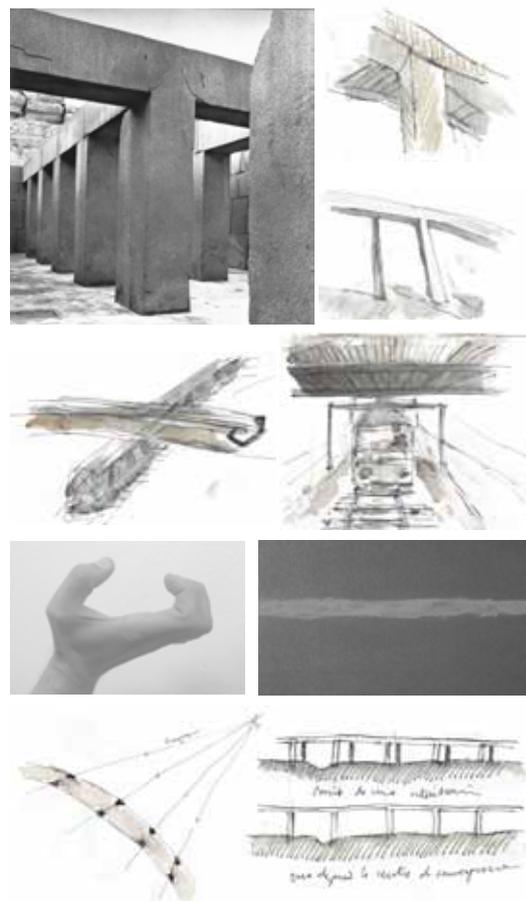
La conception du pont est fortement liée aux contraintes techniques, structurales, fonctionnelles et territoriales. La faible hauteur restant entre le gabarit des trains et sous le tablier a induit de placer la hauteur statique au-dessus de celui-ci. Concernant les questions de portées, des piles sont placées entre les 2 voies de chemin de fer afin d'avoir une 1^{er} portée moyenne d'environ 30 m en direction du nord, ainsi qu'une portée d'environ 50 m au sud, mesure qui se répète par la suite.

INSERTION AU CONTEXTE

La forme simple et pure du pont cherche à donner une nouvelle référence à ce territoire de transition entre nature et ville. Le pont ne cherche à faire aucun effet, aucun geste, juste un parallépipède posé sur des piles de même section.

FORME / EXPRESSION ARCHITECTURALE

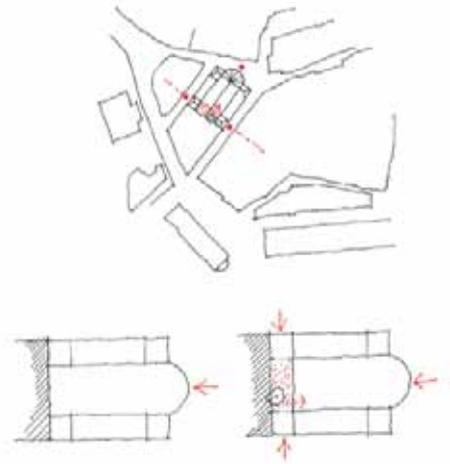
La section a une forme de U et ressemble à une main ayant les doigts pliés. L'inclinaison sur l'extérieur vise une optimisation statique. De plus cela diminue l'impact visuel depuis l'extérieur, de même que cela induit un espace intérieur ouvert, une sorte de cavité protectrice, qui offre un espace étonnant sur conducteurs.



MNG / REHABILITATION D'UN ANCIEN MANEGE

Concours de projets ouvert

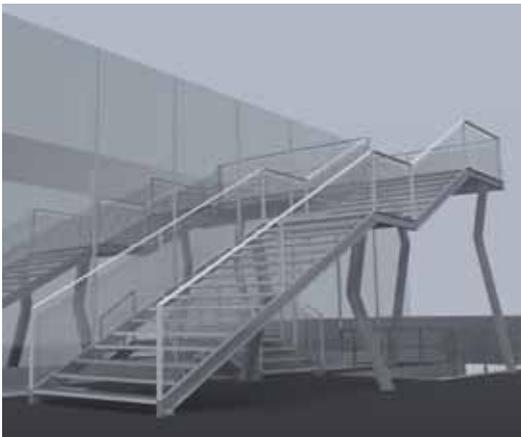
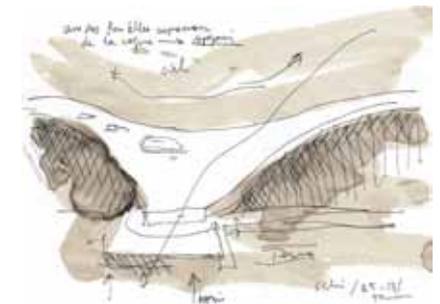
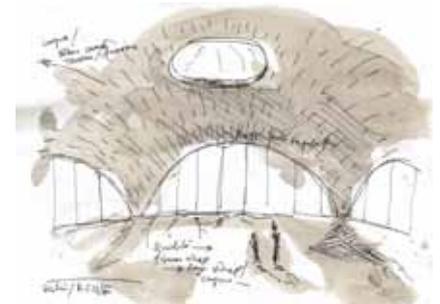
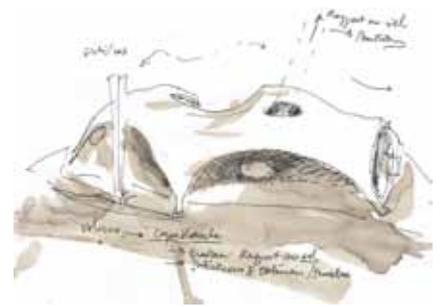
MO Ville de Carouge
ARCH Garces-De Seta-Bonet & A-Architectes sàrl
Année 2014



SIC / PAVILLON SICLI.

Adequation du bâtiment en lieu culturel.

MO / DU Office des bâtiments. Nathalie Mermod
 UTI ARTFLUVIAL
 Ing. B+S Ingénieurs conseils
 Zone Acacias, Carouge
 Année 2014 / En cours



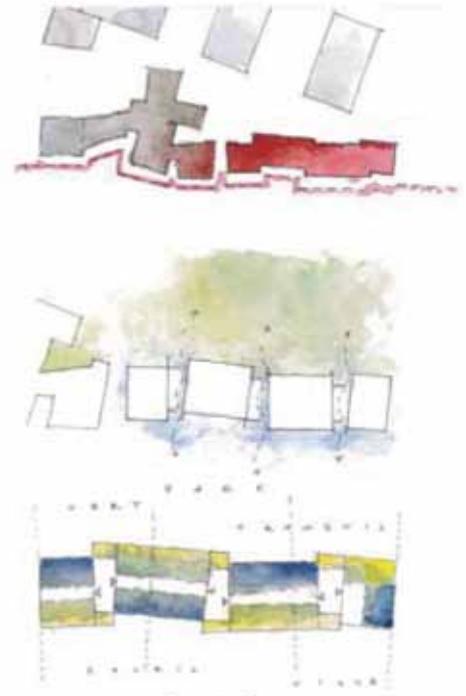
MEY / LOGEMENTS A MEYRIN

Concours de projets dans le Village de Meyrin

MO Ville de Meyrin
ARCH Garces-De Seta-Bonet & A-Architectes sàrl
Année 2014

Le bâtiment proposé répond à deux thèmes fondamentaux et apparemment contradictoires que le projet, selon nos critères, va tendre à concilier en vue de faire du sens en ce lieu. D'un côté, le « long » bâtiment, en référence à l'échelle et à l'aire du site, doit répondre à la fragmentation volumétrique présente dans l'ensemble. Mais également et en même temps, il doit être conséquent à la nouvelle opportunité de placer un bâtiment « grand » dans cette situation urbaine. En effet, la ville ne doit pas laisser échapper les opportunités d'offrir de nouveaux élan, de nouvelles entités à l'ensemble. Cela signifie principalement: continuité et nouveauté.

Ainsi, le mouvement articulé et la visualisation des parties rassemblées répondent à ce double objectif. Mais de même, les compartiments spatiaux ont des égards en ce qui concerne la petite échelle. L'ensemble articulé répond à ce nouveau défi, rendu possible grâce à la relativement grande dimension offerte par la parcelle. Il ne faut en effet jamais perdre des occasions qui tendent à rendre plus complexe le parc urbain disponible. Le rôle principal que doit représenter le nouveau bâtiment est un peu semblable, quoique très différent, à celui généré par la présence de l'Église, sise de l'autre côté de la rue.

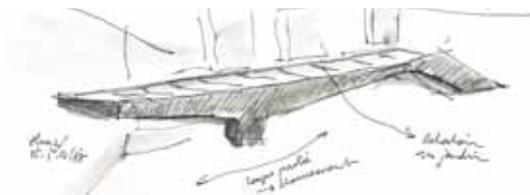


JLM2 / CONSTRUCTION D'UNE TERRASSE SURELEVEE

Clinique de Joli-Mont / 45, Avenue de Trembley / 1211 Genève 19

MO Clinique de Joli-Mont
 Ing. B+S
 Date 2013-14

Création d'un prolongement extérieur au salon de la clinique, situé au rez supérieur (positionné à +160 cm du TN), qui permette aux patients de sortir sans avoir à emprunter un long trajet ayant des différences de niveaux. De plus, cette terrasse servira également de plateforme de sécurité en cas de feu, soit dans le salon ou soit dans la salle-à-manger, qu'elle reliera. Une fois sur cet espace sécurisé d'attente, les patients peuvent, seuls ou avec de l'aide, à leur rythme, descendre dans le jardin au moyen d'un escalier ou d'un monte-personne. La forme du plan en trapèze permet d'aller chercher une ouverture en façade de la salle à manger qui soit la plus éloignée possible de l'entrée. De même, d'un point de vue de l'usage, cette forme permet de s'ouvrir en direction du très beau jardin et de quitter l'angle rentrant sud-est, sombre.

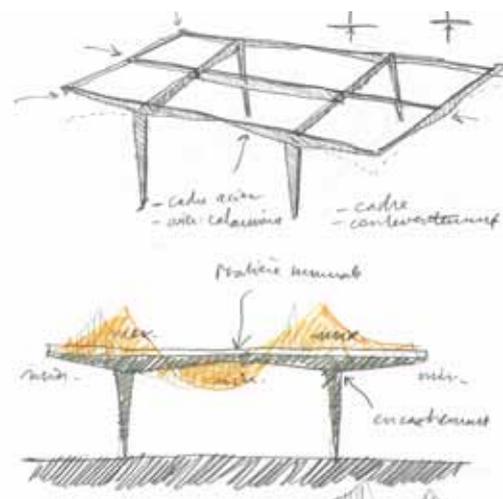


TBL / TABLE CLARTE

Table pour un appartement de l'immeuble Clarté

MO Michel Noiset & Danielle Lekeu
 Menuisier Nicolas Roman
 Serrurier Patrick Buri
 Photos Daniele Merlini

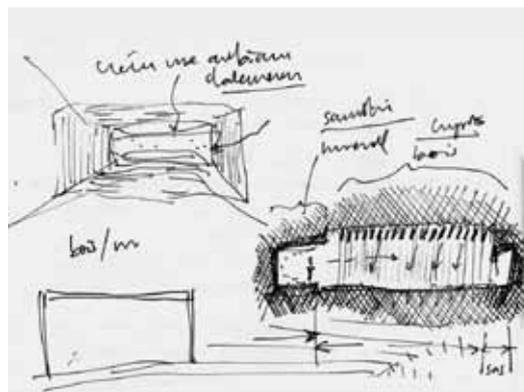
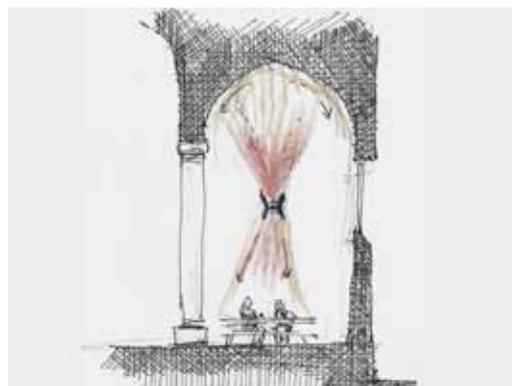
Cette table pour l'immeuble Clarté cherche le dialogue avec Le Corbusier voir aussi avec Jean Prouvé. La structure de l'immeuble en acier à inspiré la structure de la table. La forme découle d'une recherche entre efficience matérielle, efforts statique, econstruction, matérialité et esthétique. Après coup, un certain rapport avec le Pavillon de Zurich du même architecte est apparu.



ESF / RENOVATION EGLISE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

| | | | |
|--------|---|---------|-----------------------|
| MO | Conseil de Paroisse pour la Sté Catholique Romaine de Saint-François de Sales | | |
| Lieu | Rue des Voisins n°23 / 1205 Genève | Données | Parcelle n° - |
| Mandat | Appel d'offres / Projet retenu | UT-2 | DIP > Dir. logistique |
| Année | 2012 / En cours | Ing. | Energestion / MDE |

L'Eglise de Saint-François de Sâles se situe dans une zone urbaine relativement dense du quartier de Plainpalais. La construction d'origine date de la période 1902-1904. Le projet est l'œuvre de l'architecte Edouard Chevallaz. Il fut commandité par la Société Catholique Romaine de Saint François. L'Eglise conserve actuellement les principes formels et architecturaux de cette période, sans avoir eu des significantes modifications, suppressions ou ajouts postérieurs. Cette construction, implantée sur un espace d'environ 20 x 42 m. a les caractéristiques typiques des églises de cette période dont la composition comprend une grande nef centrale prolongée du chœur ainsi que de 2 nefs latérales plus basses. Egalement, concernant les caractéristiques de ces églises, la façade ouest s'impose comme la plus importante de toutes, où l'on voit les baies ainsi que sur-tout, la présence forte et symbolique de la rosace ainsi que sa belle matérialité représentée par le travail de la taille de pierre.



HRM / AMENAGEMENT DE LA FRANGE SUD HERMANCE

| | | | |
|--------|-------------------------|-------|-------------------------------|
| MO | Commune de Hermance | Urb. | arlette ortis // sandra robyr |
| Lieu | Frange sud du village | Arch. | a-architectes sàrl |
| Mandat | Appel d'offres pour MEP | Pays. | philippe clochard |
| Année | 2013 | | |



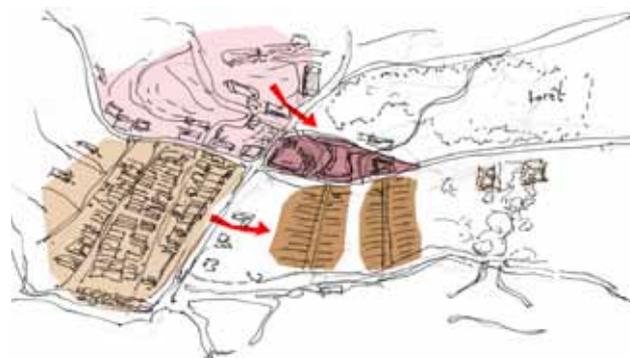
La documentation riche et abondante jointe à l'appel d'offres nous révèle que le site a déjà fait l'objet de plusieurs analyses de qualité. Nous prenons le parti de considérer ces lectures comme des acquis et de nous appuyer dessus, nous attachant dès lors à les valoriser par des **propositions concrètes** dans le sens d'une démarche opérationnelle.

Il nous intéresse de réfléchir à la place que doit prendre le nouveau quartier dans la réalité communale et à la cohérence de son insertion, considérant que, selon une évaluation très rapide du programme proposé par le cahier des charges du MEP, ce dernier pourrait correspondre à un accroissement de près de 10% de la population d'Hermance. Le périmètre défini pour l'étude du MEP se situe à l'**articulation** du village d'origine et

des grandes propriétés du bord du lac, colloquées en zone de villas. Nous proposons de **rattacher le nouveau quartier à ces deux entités**, y mêlant leurs richesses spécifiques : l'armature bâtie du quartier est fondée sur la transcription contemporaine d'une trame dense ancrée dans le territoire (village) ; les prolongements extérieurs, privés et collectifs, s'inspirent de la typologie généreuse des grandes propriétés.

La diversité morphologique et fonctionnelle du bourg est ainsi complétée par la richesse environnementale et paysagère des propriétés du bord du lac. Nous percevons l'enjeu de ce développement comme un agrandissement du village d'origine en un centre élargi, le **noyau** de la halte TP (porte d'entrée) et les aménagements du bord du lac constituant les lieux privilégiés de cette couture.

A5 ORGANISATION DES HABITATIONS



- Village long axe
- Habitations le long axe est-ouest à créer
- Village "concentrique"
- Habitations autour de cours à créer

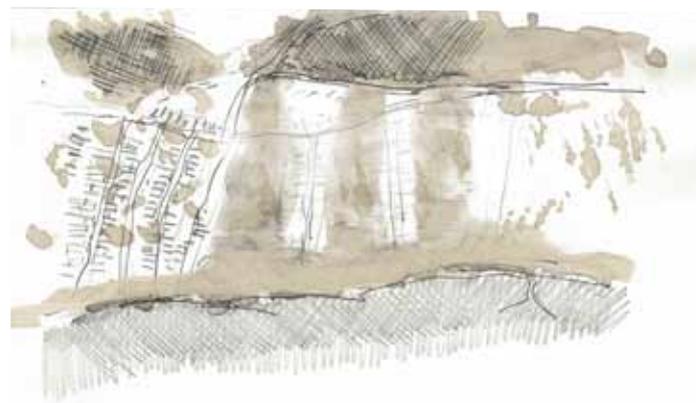


Nous proposons des volumes ayant soit un niveau, soit 2 niveaux sur rez, de manière analogique au village. Comme disposition des constructions, sur une trame rigoureuse, il faudrait favoriser une certaine diversité et richesse spatiale, un peu à la manière de Evora, au Portugal (A.Siza, arch.). La réinterprétation contemporaine du tissu d'origine (cf. croquis ci-contre) devrait par ailleurs offrir une certaine perméabilité en relation avec les espaces libres, connexions entre le bord du lac - « l'avant » - et « l'arrière » boisé du périmètre.

A4 INTERVENTION PAYSAGERE



- Végétation existante
- Végétation à créer
- Aménagement littoral
- Aménagement accès lac



RSJ / REAMENAGEMENT DE LA RUE DE SAINT-JEAN

| | | |
|------------|--|----------------------------------|
| MO | Ville de Genève / Département de la construction et de l'aménagement | |
| Lieu | Parcelles 4856 / 4725 / 4724 / 4712 / 4717 | Paysagiste Gillig & Associés SA |
| Ing. civil | Association CERA-BATEC | Géom. HKD Géomatique SA |
| Année | 2011 / 2014 | Ing. circul. ITRA Ing. trafic SA |
| Photos | Alain Grandchamp | |

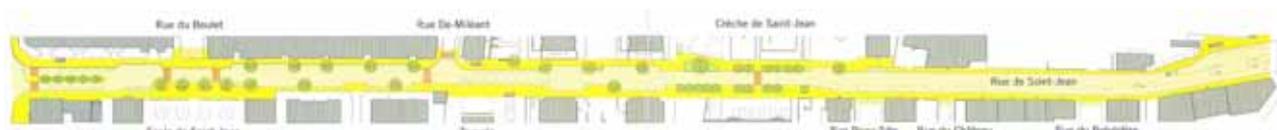
PRINCIPALES INTERVENTIONS

Pour favoriser les déplacements à pied et les rendre plus confortables, les trottoirs ont été élargis partout où cela était possible, et jusqu'à 6 mètres par endroits, notamment devant le temple de Saint-Jean. Des mâts pour les transports publics ont été déplacés et certains ont même été supprimés pour dégager l'espace piétonnier. Un revêtement de trottoir en béton, dit à la « genevoise », a remplacé l'ancien revêtement bitumineux. Devant l'école de Saint-Jean, une placette a été aménagée, où des bancs et des banquettes rendent l'attente plus agréable. Pour modérer la circulation, la largeur de la chaussée a été rétrécie, tout en garantissant un passage aisé des transports en commun. Les traversées piétonnes situées devant l'école de Saint-Jean et l'espace de vie infantine « Germaine Duparc » ont été réaménagées de manière à sécuriser le passage des enfants. Des trottoirs traversants, où les piétons sont prioritaires, ont été installés aux intersections avec les rues du Beulet, Beau-Site, du Château, et du Belvédère. Aux arrêts de bus, la largeur des trottoirs et le repositionnement des abribus permettent aux usagers des transports publics et aux passants de se croiser sans difficulté. La rue de Saint-Jean est aussi devenue plus verte grâce à la plantation de 39 nouveaux arbres, dont les essences se répartissent en pruniers à proximité de la crèche et de l'école, tilleuls et, vers la fontaine, un paulownia, excentré par rapport à l'alignement des autres arbres. Un pin a été conservé. L'arrosage est assuré par un système automatique. Autour des arbres ont été créées des surfaces de plantations qui ont fait apparaître une profusion d'herbes et de fleurs. Une berme centrale arborisée a été aménagée à proximité du rond-point Jean-Jacques. Enfin, la fontaine située à proximité de l'arrêt de bus « Miléant » a été remise en fonction.

Tetxe : Ville de Genève



Image : Philippe Cointault

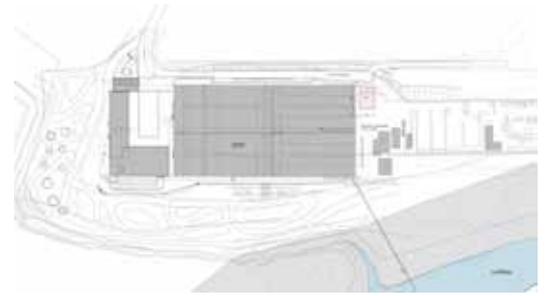
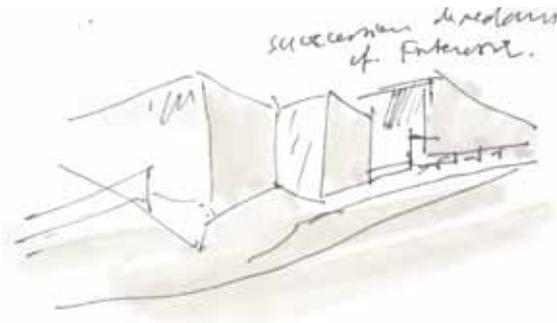


BAY / COUVERT AU BOIS-DE-BAY / VERNIER

Un projet de couvert et centre de contrôle pour la police dans la zone industrielle du Bois-de-Bay, située le long du Rhône, à Vernier.

MO DCTI / Office des bâtiments / R. Casonatto Année 2010-2011
Ingénieur ingeni SA / C. Pirazzi Zone ZI

Le site est une ancienne friche industrielle remblayée, située dans la zone industrielle du Bois-de-Bay. Le rude contexte aux alentours se compose d'entrepôts, d'entreprises de constructions, d'une gravière, d'un centre de tri de déchets ainsi que d'une STEP, sise sur la parcelle adjacente. Le projet est un volume simple, composé de 2 matériaux : du béton armé ainsi que du bois. Le béton abrite les dépôts les plus sensibles tout en faisant office de mur de soutènement pour la route d'accès. Il dialogue également avec les bassins de décantations de la STEP. La partie halle est constituée de troncs d'épicéas simplement écorcés, faisant toute la hauteur (400 cm). Ce choix permet de répondre aux contraintes de sécurité au vandalisme ainsi que de ventilation et lumière naturelle. Aussi, symboliquement, il rappelle l'origine du site qui fut un bois situé à proximité d'un coude du Rhône, lieu pittoresque et idyllique.

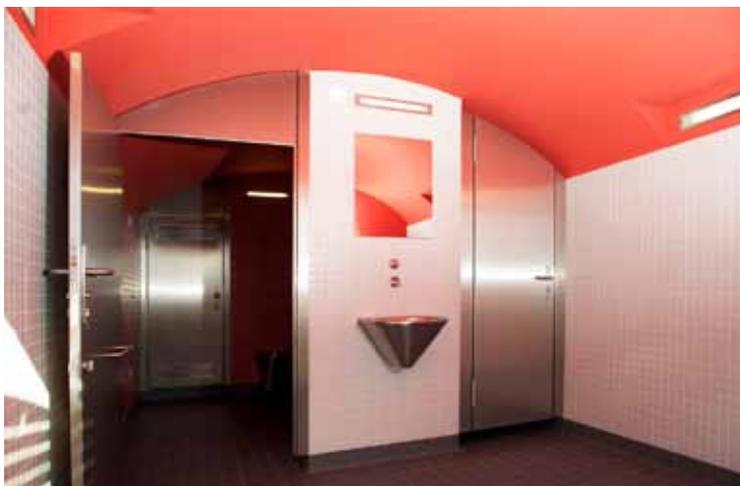
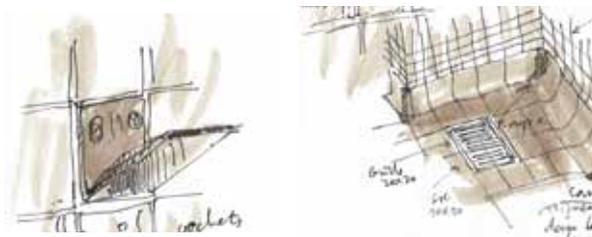


RSG / RÉNOVATION WC PUBLICS VILLE DE GENÈVE

1^{er} lot de rénovation des wc publics de la Ville

| | | | |
|--------|--|------------|-----------------------------------|
| MO | Service Bâtiments / D. Gonzalez | Mandat | Appel d'offres / AIMP |
| UT | LOM / O. Salamin & S. Vodoz | Prestation | 100 % SIA 102 |
| ENE-EL | Ville / Jérôme Banach | ENE / SAN | Ville / Thierry Viglino |
| Prot. | Certains wc sous prot. rives lac / LEaux | Prot. | Certains bât. à inventaire / CMNS |
| Photos | Jean-Marie Glauser | Année | 2009-2012 |

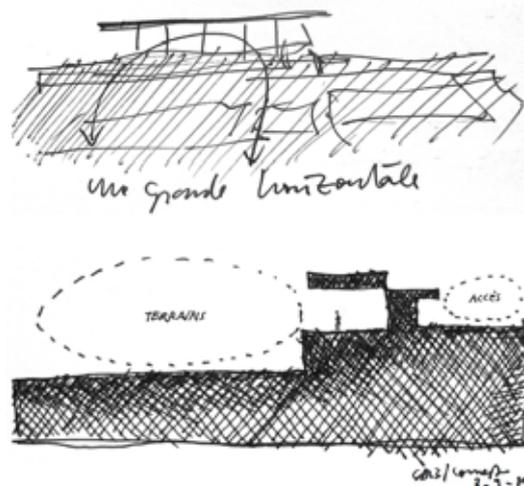
Ce projet est la rénovation de 11 WC publics pour la Ville de Genève. Les images ci-dessous représentent le 1er lot comprenant 3 WC, respectivement situés au Parc Mon-Repos, au Quai du Mont-Blanc ainsi qu'aux Eaux-Vives. Ces objets étaient dans un état de grande insalubrité. La rénovation comporte beaucoup de contraintes tant techniques que d'usage ainsi que d'entretien. Le principe fut d'offrir des espaces simples, sans recoins, lumineux, ventilés et avec des matériaux résistants. Les portes en inox sont dessinées sur mesures. Le carrelage choisi devait comporter dans sa gamme toutes une série de pièces spéciales (plinthes à gorges, angles rentrants, etc.) liées à l'entretien très régulier des WC. Une couleur caractérise chaque WC. Elle est mise contre les murs des cabines des WC et se prolonge dans les plafonds. Le rouge a été choisi au Parc Mon-Repos car il est complémentaire au vert de la végétation. Les portes d'entrées de ce WC sont en bois-inox et répondent au caractère des fenêtres de la très belle Villa Plantamour.



SDL3 / RECONSTRUCTION DU BATIMENT VESTIAIRE-BUVETTE DU STADE DE LANCY-FLORIMONT

| | | | |
|-----------|---|------------|--------------------------|
| MO | Ville de Lancy / STC / Florian Coray, arch. | Mandat | Appel d'offres / AIMP |
| Arch. | Genet & A-Architectes | Prestation | 100 % SIA 102 |
| UT | Lancy-Sports FC / N. Mezzanotte & R. Birrer | Année | 2008-2011 |
| EG | Batineg | Cuisine | Arctica / Gitec / Raboud |
| Ing. | Th. Jundt | Photos | Jean-Marie Glauser |
| Ing. CVSE | Alpiq SA | | |

Une grande fenêtre taillée dans un bloc, ouverte sur les terrains, protégée d'un couvert et prolongée d'une terrasse amenant aux gradins, telle fut l'intention spatiale formulée. Le rapport entre la surface du lieu de construction, ainsi que le programme, a assez vite induit un projet réparti sur 2 niveaux, 2 rez-de-chaussée, inférieur et supérieur, relationnés respectivement avec les terrains (vestiaires) et avec l'accès et la terrasse (la buvette, les bureaux). Ainsi, ce bâtiment offrirait un gabarit modeste au lieu, encore composé d'un certain nombre de maisons individuelles. Les vestiaires se retrouvent derrière les gradins en béton clair, et sont accessibles par 2 entrées découpées à travers les marches, créant ainsi une certaine mise en scène de l'entrée des joueurs sur le terrain, à travers les gradins. Ainsi, une certaine proximité s'établit entre spectateurs et joueurs. Cette sortie des joueurs est un espace s'évasant, avec une dimension spatiale prenant de l'ampleur, afin d'exprimer spatialement l'entrée en scène. Les vestiaires sont pensés de telle sorte, malgré leur dimension minimale, d'exprimer les transitions spatiales propres aux usages (petite entrée, bancs sur 4 côtés, séchage cheveux, séchage linge, douches). Depuis le couloir, du fait de quinconces, on ne peut ainsi voir les douches, créant une espèce d'intimité. La buvette est un grand espace complètement ouvert sur les terrains, avec des parois coulissantes permettant le rapport à la terrasse, au même niveau.



RAS / AGRANDISSEMENT D'UNE VILLA

Chemin des Rasses 90 / 1255 Veyrier / Parcelle : 3258 / Bât. : 1342 / Zone 5
 Ing. / Ing. Th. /
 Ing. CV / Ing. AEAI /
 Zone 5 Année 2012

LE SITE / LE LIEU / LA MAISON EXISTANTE / CONSTAT

La parcelle, en zone villa, est proche du centre du village. Le chemin des Rasses est orienté est-ouest, au droit de la parcelle, de forme triangulaire, dont la pointe est plein sud. La maison existante, à agrandir, est orientée nord-sud. Elle est constituée d'un seul niveau habitable positionné à environ 1 m. au-dessus du terrain naturel, ce qui empêche une bonne relation entre l'intérieur et l'extérieur. Les pièces sont petites et bien séparées les unes des autres par des espaces distributifs par trop importants, en proportion. Une terrasse fut ajoutée plus tardivement, accolée à la maison, mais ne résolvant pas particulièrement le problème du rapport au sol. L'entrée est située au nord. Elle est simplement fonctionnelle, sans avoir de qualité spatiale particulière. Le jardin, orienté au sud, avec une belle vue sur le Salève et de forme triangulaire, bien que petit, est agréable, avec quelques beaux arbres. Il n'empêche, il est quand même bien exposé aux regards des passants, par le biais du portail, situé au nord-est. De plus est, un projet d'envergure se construit actuellement (2012). Exactement dans le prolongement de l'axe jardin / portail. Sur place, nous avons ressenti le besoin de se protéger de cette nuisance visuelle et sonore. Mais comment ?

THÈME / PROGRAMME / QUESTION

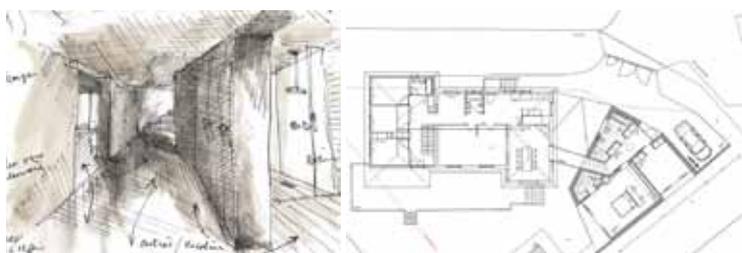
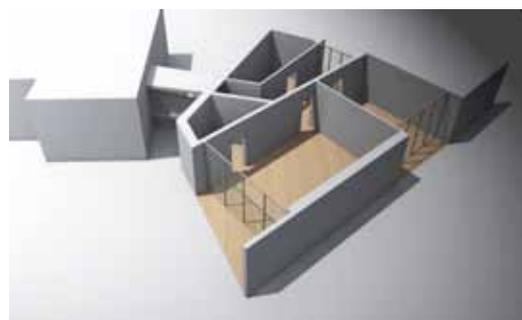
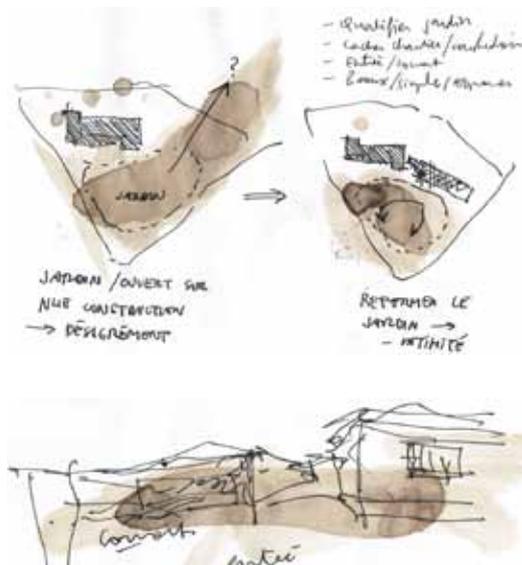
La maison actuelle n'exploite pas les 20% constructibles possibles de la surface de la parcelle. Il reste ainsi un solde non négligeable d'environ 90 m2. Ainsi, le maître d'ouvrage désire utiliser ce solde avec un usage pour une grande chambre pour le couple (avec bains et dressing), secondé d'une chambre d'amis. Il laisse aux candidats de l'appel d'offres le choix du type d'intervention (surélévation, agrandissement, annexe,...).

L'IDÉE / LE PROJET

Le pavillon est détaché de la maison (ainsi, on évite la remise à niveau énergétique, coûteuse, de la maison existante). Le rapport au sol est recherché. Les chambres se prolongeant de par ce fait dans le jardin ce qui les agrandit visuellement. La chambre principale s'ouvre au sud-est. La forme résulte des distances aux limites ainsi que la recherche d'une bonne articulation entre l'angle sud-est de la maison existante d'avec celui sud-ouest du pavillon. Ce n'était demandé par le programme, mais cette position induit quasiment d'elle-même une nouvelle et belle entrée de la maison, par le biais d'un généreux couvert pour piétons et véhicules (construction de « peu d'importance » pouvant aller jusqu'en limite de propriété). La relation à la maison existante s'effectue au moyen d'un escalier intérieur amenant à une passerelle (ainsi l'accès au garage est maintenu). Des lumières zénithales éclairent le dressing, la douche et le mur / bibliothèque de la chambre qui peut également très bien aussi servir de bureau (proposition de lit / bureau, à voir sur les plans et images de références). Constructivement, des murs en béton soutiennent une simple et épaisse toiture végétalisée (l'herbe enlevée se retrouve sur le toit), sur laquelle seront installés quelques panneaux solaires (obligatoires). Au sol, du bois va donner une ambiance chaleureuse car baignée de lumière.



Références



CRD / IMMEUBLE RUE CORDIERS / EAUX-VIVES / GE

Concours ouvert pour un immeuble de logements / Angle des rues des Cordiers et des Vollandes

MO Ville de Genève

Année 2012

LE LIEU

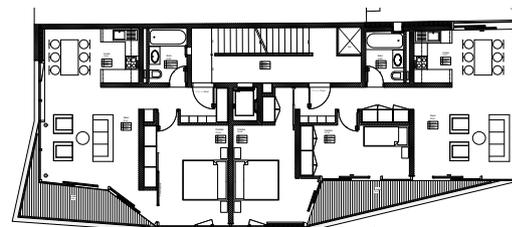
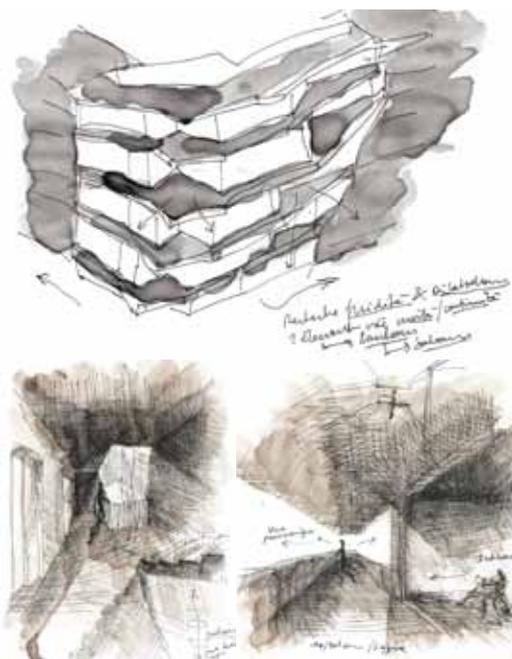
Partie amont du quartier des Eaux-Vives, proche de la rue de Frontenex. La parcelle est à la croisée entre la rue des Cordiers, parallèle aux courbes de niveaux et celle des Vollandes, perpendiculaire s'ouvrant magnifiquement sur la Rade. Cette partie du quartier des Eaux-Vives date de l'après-guerre (1950 à 1970, environ).

LA PARCELLE / LE GABARIT

Une parcelle d'angle est toujours particulière et stratégique. Dans ce cas particulier, le petit immeuble existant à remplacer est le dernier de la rue à avoir un alignement d'origine ; les constructions plus récentes étant alignées en retrait, afin probablement d'élargir la rue dans les années 1960. Comme il est possible de maintenir cet alignement, ce qui rend la question plus intéressante, nous avons cherché à résoudre la question des raccords aux murs pignons perpendiculaires en attente en passant par un changement de plan qui soit le plus continu et qui semble naturelle.

L'IDÉE

Le projet tente de synthétiser les intentions décrites ci-avant, tout en partant d'une volonté de spatialité intérieure qui se veut la plus fluide possible. Oui, la surface à disposition pour les logements étant petite, nous proposons des prolongements extérieurs sous forme de balcons/loggias qui permettent un usage supplémentaire ainsi qu'une spatialité augmentée. Ces espaces ont des formes qui permettent de « racheter » les problèmes géométriques à résoudre, décrits ci-dessus. La construction de ces espaces, exprimés comme des bandes en maçonnerie alternées avec des vides, produit un effet de superposition de strates, reliées parfois par des éléments transversaux qui produisent une volonté de couture à l'existant. Quant au bâtiment, dans sa globalité, il tend à s'ouvrir en aval, vers cet espace élargi généré par une construction basse située juste en face. La volumétrie, légèrement taillée en pointe, exprime une volonté de recherche de lumière et d'espace, comme « l'étrave » d'un bateau.



STJ / BUVETTE D'ÉTÉ PARC SAINT-JEAN

Transformation d'un édicule de wc publics en buvette d'été

| | | | |
|---------|---------------------------------|------------|------|
| MO | Service Bâtiments / D. Gonzalez | Mandat | / |
| UT | LOM / O. Salamin & S. Vodoz | Prestation | / |
| ENE-EL | Ville / Jérôme Banach | Année | 2012 |
| ENE-SAN | Ville / Thierry Viglino | Photos | / |

THÈME

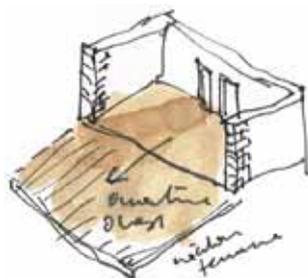
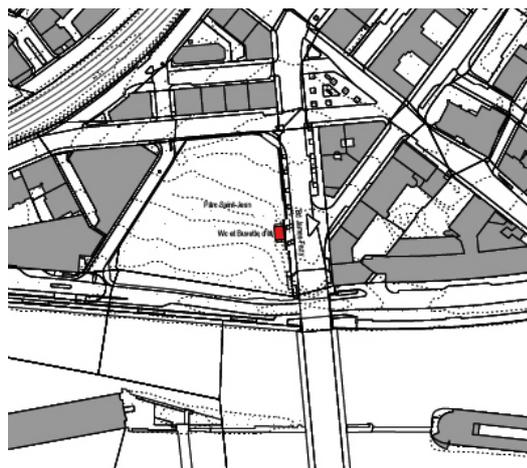
Un édicule de belle valeur architecturale, datant de la fin du XIX^e S. Actuellement fermé, il est affecté entièrement à des WC publics. L'intention de la ville est de rénover les WC, en réduisant grandement leur nombre afin d'en garder le minimum, selon le concept développé lors de la rénovation du 1er Lot de WC publics de la ville, de 2010 à 2012 (Mon-repos / Eaux-Vives / Molard / Rive / etc). L'espace ainsi libéré servira avantagement à une buvette, orientée en direction du parc.

TERRITOIRE

Le parc de Saint-Jean, bel espace vert ayant les pieds dans le Rhône et relationnant le pont de la coulouvrenière, la rue de Saint-Jean et le boulevard James-Fazy. La façade en béton revêtue de verre et d'acier, du bâtiment des syndicats patronaux, domine le parc. Ce beau bâtiment est un hommage à Mies van der Rohe et produit certaine influence. L'édicule a 2 portes, côté rue, à l'est, insérées dans une façade appareillée de qualité, rappelant celle de l'école des arts appliqués, située plus haut dans le boulevard. Les 2 façades pignons (nord et sud) ont le même langage. Seule la façade ouest est traitée de la manière la plus simple (crépi peint en blanc).

IDÉE

Ouvrir la façade ouest, qui semble comme en attente de cet acte, afin de pouvoir mettre en relation cet édicule d'avec le parc. Comme aménagement, un effort de réduction spatiale est effectué pour les WC afin de libérer, absolument, la moitié de l'espace, jusqu'au mur porteur intérieur, pour une buvette d'été. Cette dernière aura sa qualité simplement de par sa fenêtre, ouverte sur le parc, Rhône, bâtiment des forces motrices, mini gratte ciel à la manière de Mies et au soleil de l'après-midi. Cet espace est prolongé d'une belle terrasse dont la forme reprend celle du territoire.



TTC / ÉDICULE WC PUBLICS TOURS DE CAROUGE

MO Ville de Carouge
 UT Voirie Carouge
 Ing. EDMS
 Réal. EDMS
 Prestation DA
 Zone Z. Dév. 3 / Fontaines à inventaire / CMNS
 Année 2007

THÈME

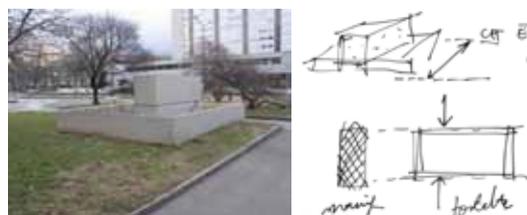
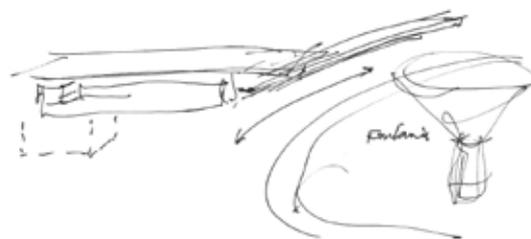
La place au pied des Tours de Carouge. Lieu en interaction entre le Vieux Carouge et celui du futur (PAV). Sur la place, il y a les fontaines, œuvre sculpturale servant également de pataugeoire pendant les beaux jours. L'intention de créer des WC publics, par la Ville de Carouge, est liée justement aux usagers des fontaines, principalement des enfants en bas âge, ainsi qu'à leurs parents. Ces toilettes publiques seraient ouvertes en coordination d'avec l'usage de la pataugeoire. Ainsi, leurs contraintes sont réduites au plus simple : ventilation et éclairage naturel et pas de chauffage.

TERRITOIRE

L'implantation fut libre, mais elle devait être à proximité des fontaines. Pour notre part, nous n'aimons pas additionner nombre de constructions au gré des besoins, nous préférons toujours faire des synthèses, regrouper, ordonner. Ainsi, dans ce but, notre attention fut portée sur un escalier amenant au parking souterrain, en partie sous la place. Cet escalier est en forme de U et a son centre occupé par un volume en béton, une sorte de grosse pile, saillante, et comme paraissant en attente que l'on veuille bien s'appuyer dessus. Cette découverte nous donnait simultanément l'implantation ainsi qu'une idée de projet.

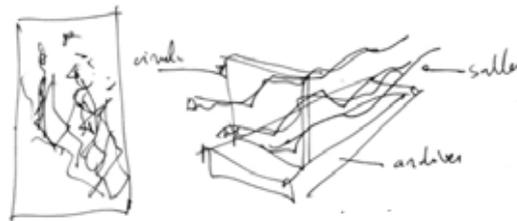
IDÉE

Cette pile existante, comme en attente, a donné (après vérification) la mesure (largeur de l'édicule à construire). La longueur fut induite par le programme (WC femmes, hommes, handicapés, avec une seule entrée). La matérialité fut également induite d'elle-même : continuer à construire en béton apparent, comme toutes les constructions du lieu : tours, poste, fontaines et pile de l'escalier choisie comme référence du projet. Ainsi, constructivement, cela se réduit au plus simple, comme une maquette en carton, ce que l'on voit étant ce qui est construit (murs, dalle). L'édicule est plutôt fermé pour des questions de sécurité, la lumière entrant par des fentes et par le vide entre les murs et la dalle. Toujours dans un but de mettre en relation le projet d'avec le lieu, nous avons proposé d'offrir un banc, lié à l'édicule, aux usagers des fontaines, sises juste en face. Quelques décalages et prolongements de murs, enfin, permettent d'éviter un effet de boîte, au profit, avantageux, d'une construction plus décomposée et en relation d'avec les composants construits du site. Cela a apparemment fonctionné, car d'après nombre de commentaires des usagers, ces derniers ont l'impression que cette construction a toujours existé. Il s'agit pour nous d'un compliment.



nMBA / NOUVEAU MUSÉE DES BEAUX-ARTS LAUSANNE

MO Ville de Lausanne
 ARC a-architectes & Janos Farago
 Projet Concours ouvert
 Année 2004



THÈME

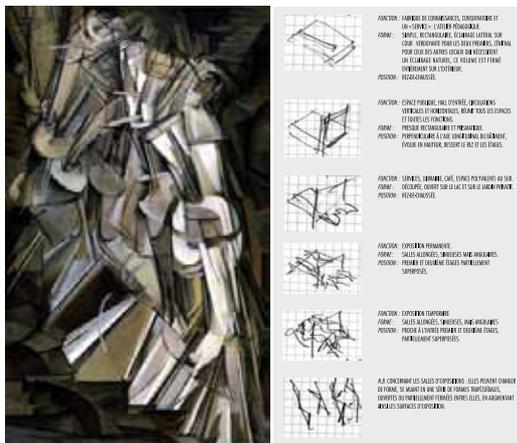
Le Musée des Beaux-Arts de Lausanne, actuellement au Palais de Rumine, se doit d'avoir un bâtiment spécifique et plus attractif, quant à son statut. Un Musée : Le plus beau des thèmes, qui doit mettre en espace le rapport de l'homme à l'œuvre d'art. Les questions de lumière, d'espace, de parcours et de matière sont prépondérantes. Quelles sont les conditions spatiales idéales pour représenter une œuvre ? Dans le fond, c'est assez simple. Surtout, déjà, avant tout : des cimaises. C'est l'essentiel, la base. Et comme le dit Remy Zaugg, on doit avoir l'impression que ces murs sont porteurs, quand bien même ne le seraient-ils pas. Pas d'effet sur ces murs : Ils doivent être en crépi fin, peints en blanc. La lumière est naturelle, mais indirecte : Pas de rayons directs sur les œuvres. Notre intention quant au thème, à ce stade du projet, est d'offrir des salles allongées, de façon à déambuler le long des œuvres. Favoriser la notion de parcours.

TERRITOIRE

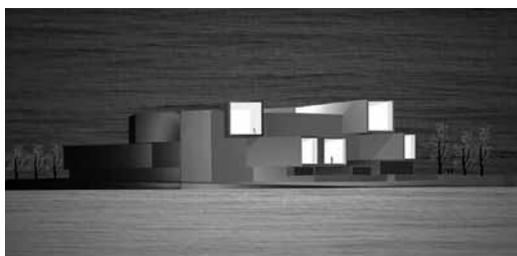
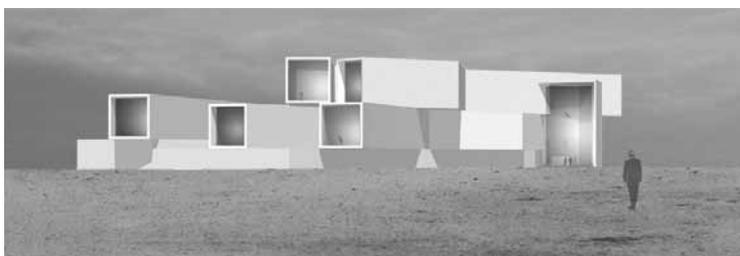
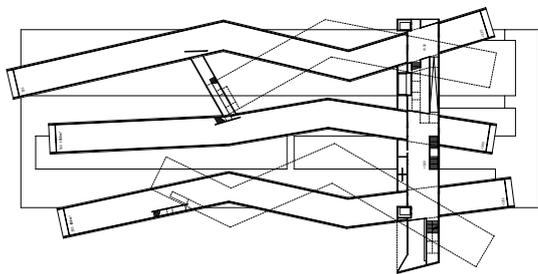
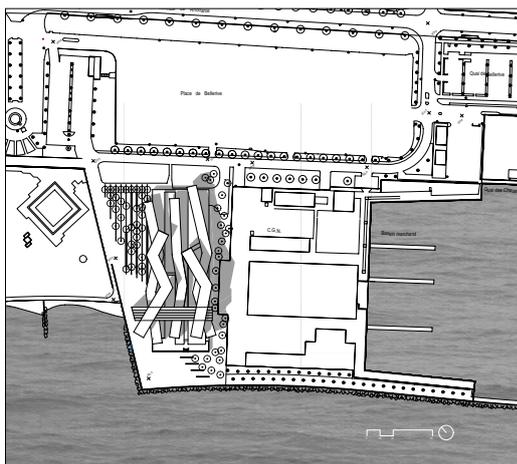
Lausanne, Vidy, un vaste terrain libre, entre Bellerive Plage, chef-d'œuvre de l'architecte Marc Piccard, et le chantier naval. Très beau lieu, ouvert sur le lac au sud. Rien que cela, déjà, un tableau (revoir les œuvres des paysages lémaniques de François Boccion). Le terrain est plat. Par rapport au site, une intention, simple, évidente : Faire comme Le Corbusier à Corsier : une fenêtre ouverte sur le lac. Même, comme le bâtiment est grand, trouver un moyen pour multiplier ces fenêtres, que nous voyons comme des poses dans le parcours du Musée, des opportunités de se mettre en relation d'avec le paysage. Aussi, ces fenêtres doivent être à l'échelle du bâtiment, du territoire : Elles se doivent d'être donc : grandes. Un début d'idée se met en place...

IDÉE

Des espaces allongés (presque démesurément), plissés (afin d'éviter un sentiment de lassitude spatiale), propices à la déambulation et ouverts en leurs extrémités, la Sud étant une grande fenêtre donnant sur le lac, les Alpes et le soleil. La mesure de ces espaces, modules de base, est à l'échelle de l'homme, qui doit être dans une situation de proximité avec l'œuvre (créer une certaine intimité). Ce module de base est ensuite multiplié afin de répondre à la demande du programme. Chaque corps, suite à une déformation /adaptation, est unique mais semblable au autres (« il était semblable à tous les hommes en ce sens qu'il ne ressemble à aucun » Borges). Ces corps traversent un volume transversal comprenant l'entrée ainsi que les circulations. Ils officient également en tant que lieu de repère.



Références / Duchamp

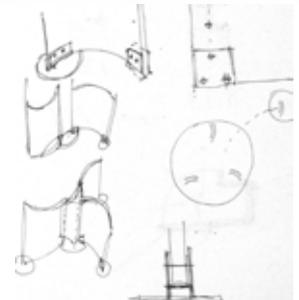
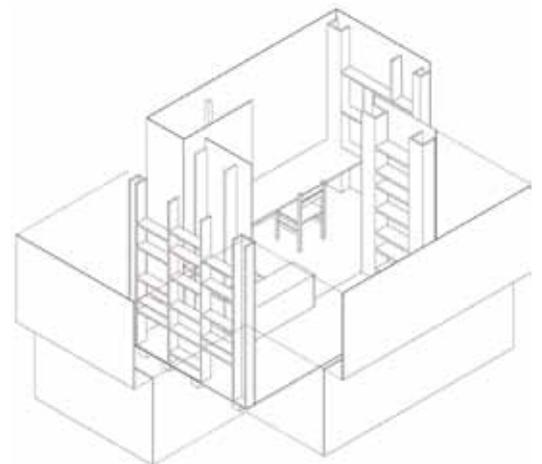


BSE / BIENNALE DE SAINT-ETIENNE

GO HEAD / Eternit / a-architectes
 Année 2008

Dans le cadre de la Biennale internationale de Design de Saint-Etienne de 2008, nous avons suivi et réalisé 4 projets d'étudiants pour la HEAD, avec l'entreprise Eternit, à Payerne. Ces objets furent créés, parmi d'autres provenant de diverses écoles, afin de meubler "l'Appartement géant", espace imaginé et coordonné par l'architecte et enseignant Michel Philippon. Le groupe opérationnel fut composé de Carlo Parmigiani (HEAD) / Samuel Tramaux (Eternit) / Samia Fseil (HEAD) et François Joss (HEAD / Coordinateur). Les projets sont les suivants :

- "Bureau mobile", projet inspiré d'une boîte d'allumettes / Nadia Crivelli, étudiante / Michel Vouga, menuisier.
- "Caillou", plaque en fibres-ciment Eternit moulée sur support en polystyrène par l'entreprise Eternit / Virginia Federgrün & Alexia Schmidt, étudiantes.
- "ParaVue", plaques en fibres-ciment Eternit cintrées / Judith Gerber & Nathalie Fontana, étudiantes / Alexandre Simian, serrurier.
- "Instant d'évasion", Projet d'un jardin clos composé de plaques en fibres-ciment Eternit coulées sur support en polystyrène / Cendrine Affolter & Stephany Thurnheer, étudiantes.



DLY /TRANSFORMATION FERME DU CHATEAU

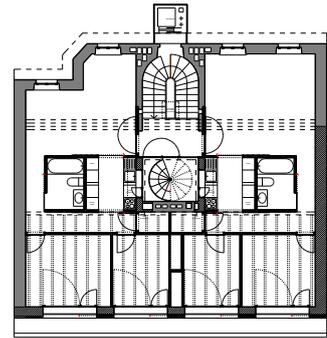
Objet Transformation de la ferme du château
Lieu Dully / Vaud
Projet a-architectes
Réalisation DVK architectes + PILOT SA
Prot. Maison inscrite à l'inventaire Canton de Vaud
Photos Luca Fascini
Année 2005



MNR / SURÉLÉVATION D'UN IMMEUBLE A GENEVE

Objet Surélévation d'un immeuble aux Eaux-Vives
Lieu Rue Maunoir / Eaux-Vives / Genève
Réalisation SZvD + Béric SA
Zone Z2
Photos Serge du Pasquier
Année 2005

L'aménagement de 2 nouveaux appartements est rendu possible par la création d'une surélévation et la modification des pentes du toit. A l'intérieur, les salles d'eau (cuisine & bains) sont rassemblées dans un volume central qui sépare (et relie) le séjour et les chambres. Ces dernières profitent ainsi de la lumière indirecte des autres pièces par le biais d'un vitrage dispos. sur toute la partie haute du volume. Ce dispositif permet aussi de maximiser l'espace par la continuité visuelle du plafond. Grâce à la nouvelle géométrie du nouveau toit, il est possible d'aménager en toiture une terrasse pour chaque logement. Celles-ci sont accessibles par un escalier commun, situ. dans un patio qui sert également à ventiler naturellement les cuisines et la cage d'escalier. La terrasse posée sur la toiture permet en outre de réduire l'impact des chocs thermiques.

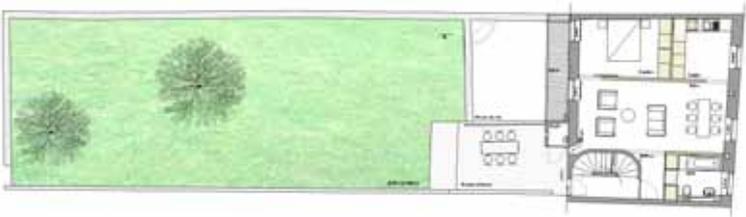
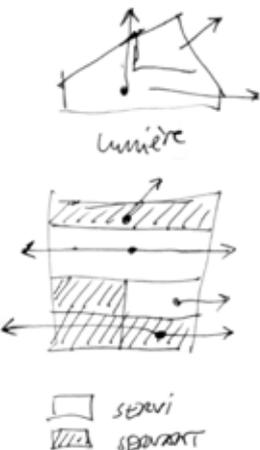


RIC / RENOVATION IMMEUBLE A CHENE-BOUGERIES

Immeuble contigu XIXe s. / Rue de Chêne-Bougeries 18

MO Commune de Chêne-Bougeries
 Arch. Genet & A-Architectes
 Zone 4BProt / CMNS
 Années 2006 - 2008

L'intervention proposée pour cet immeuble est une transformation douce. Le bâtiment est en effet de qualité, dans un secteur protégé. Nous avons essayé de lui faire retrouver son essence originelle, faite de simplicité, qui s'était perdue au fil des interventions successives. Le caractère commercial du rez-de-chaussée est maintenu, amélioré et remis aux normes actuelles. Les typologies existantes compliquées, aboutissant à de petites pièces mal distribuées, sont repensées et simplifiées. Le rapport au jardin est amélioré de par l'ouverture des fenêtres jusqu'au sol et la création de balcons. Ces derniers étant, de plus, traditionnels dans ce lieu. Les 3 travées définies structurellement correspondent à autant de compartiments spatiaux distincts. Le compartiment central est l'espace majeur de l'appartement : il est traversant et est en relation avec les 2 autres compartiments, qui sont plus des espaces mineurs.

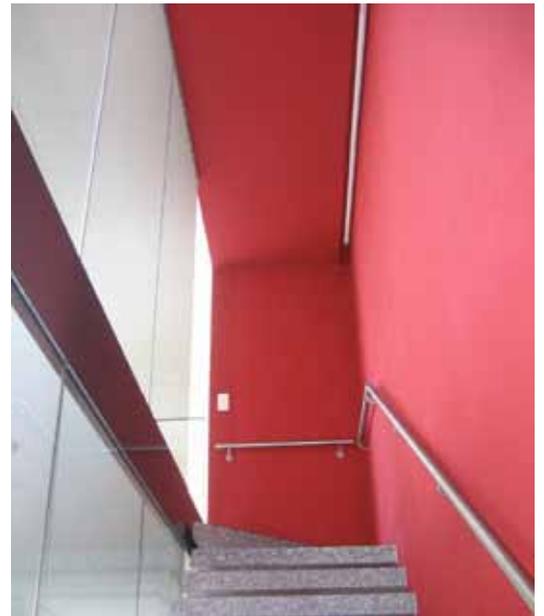
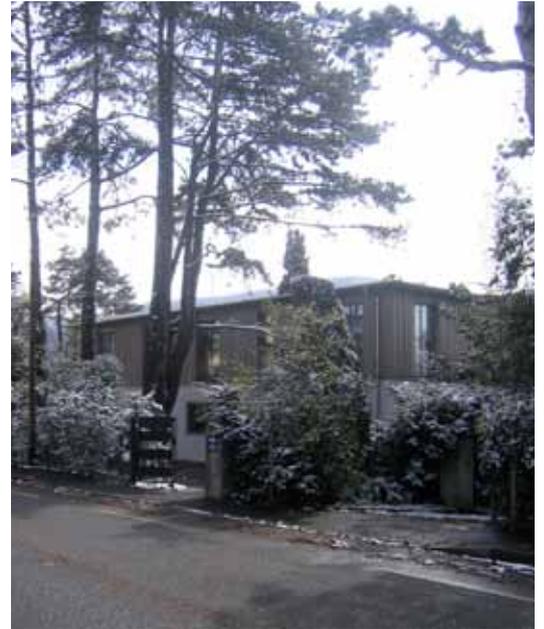


SMP / RECONSTRUCTION SMP

| | |
|------------|-------------------------------------|
| Projet | Reconstruction après incendie SMP |
| Lieu | Ch. du Petit-Senn / Thônex / Genève |
| Type | Appel d'offre / Lauréat |
| MO | Etat de Genève / DCTI |
| Mandataire | Genet & a-architectes |
| Année | 2004-2006 |

Le Service médico-pédagogique (SMP) est une école spécialisée dans l'enseignement de jeunes en difficultés. Il a pour but de prévenir et traiter les troubles du développement psychologique, psychomoteur et sensoriel qui entravent la vie sociale, le comportement et l'apprentissage. Le bâtiment d'origine fut détruit par un incendie dont il n'a subsisté que la structure en maçonnerie du rez-de-chaussée ainsi que le sous-sol technique, qui ont été gardés, rénovés et surélevés d'un niveau, volume simple et léger, en bois. Le processus projectuel, dès son origine, fut mené conjointement avec les services de l'Etat de Genève ainsi que les utilisateurs (éducateurs et adolescents). Cette collaboration a permis d'identifier les points importants du comment vivre ensemble. Il a fallu caractériser les espaces en vue de l'enseignement particulier qui devait y avoir lieu. Ainsi une attention particulière fut mise sur les points suivants :

- Le rapport avec l'extérieur : grandes fenêtres à l'étage, qui s'ouvrent sur de grands arbres existants, surtout des pins ;
- La lumière naturelle, qui devait être abondante et calme.
- Les matières (préférence pour le bois, qui génère un sentiment de force, calme et protection) ;
- Les couleurs, qui sont utilisées soit pour apaiser (salles d'enseignement) ou soit pour stimuler (espaces de circulation).



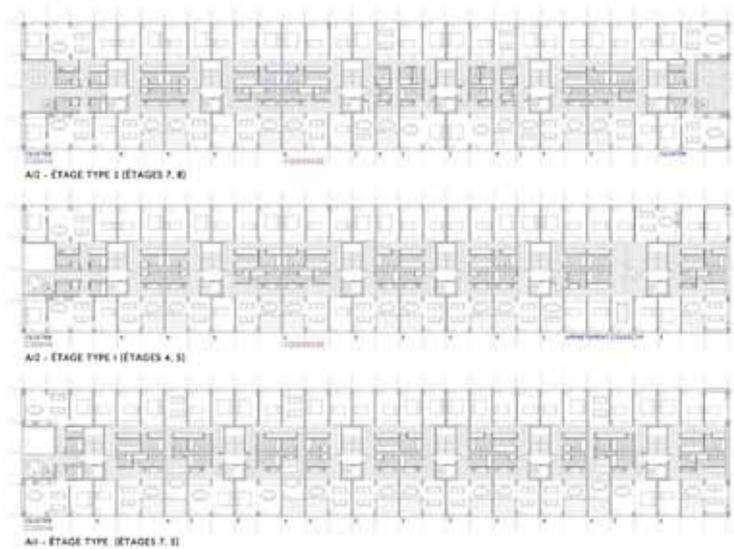
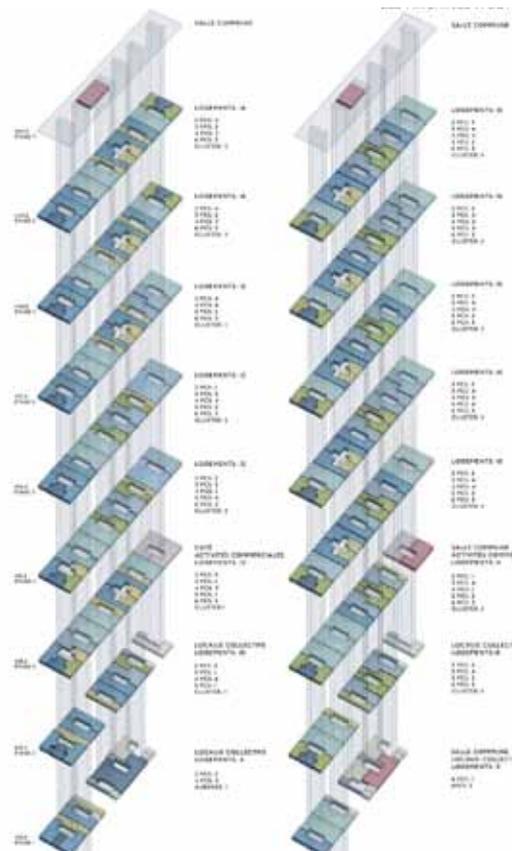
Diverses vues du bâtiment

VRG / CONCOURS LOGEMENTS VERGERS

MO Ville de Meyrin
 ARCH Nicola Braghieri & A-Architectes sàrl
 Année 2013

Les bâtiments sont conçus autour de quelques simples concepts. Ces concepts sont développés pour devenir des éléments architecturaux concrets. Les principes éthiques sont convertis en forme construite, et l'esprit de coopération et de solidarité en espace architectural. Le projet vise à interpréter et représenter par son architecture l'esprit d'une coopérative qui ne construit pas exclusivement des bâtiments résidentiels collectifs, mais favorise aussi une forme de vie communautaire autogérée. Un bâtiment de coopérative doit avant tout être capable de vivre la vie de ses habitants. Il doit être Construit de manière à pouvoir être entretenu, réparé, nettoyé, en lui assurant une longévité de vie, sans la nécessité d'interventions extérieures sophistiquées. La simplicité, la clarté de la composition et de l'utilisation des énergies naturelles sont ce qui a de mieux pour exprimer ce concept de durabilité participative.

L'apparence extérieure, rude et inégale, montre l'esprit de sobriété auquel doit s'inspirer un bâtiment qui doit se soucier de la solidarité sociale et de la richesse de la vie communautaire. De façon explicite cette architecture représente son caractère constructif dans chaque élément, qui suit en plan et en élévation un quadrillage régulier. Ainsi toutes les formes extérieures apparieront déterminées par les lois de la statique et la nature des matériaux. La loi indiquée par la structure mécanique apparaît comme un principe régulateur. La conception des façades respecte un principe unique d'ordre général. Seulement deux éléments sont répétés dans toutes les élévations: un bandeau en béton et un mur de briques. Le système structurel principal sera réalisé par des piliers et dalles de rythme régulier. Les façades entourent le réseau structurel en l'isolant de l'extérieur. Tous les locaux individuels s'adaptent au rythme régulier en séquence continue et uniforme imposé par la structure.



CHR / CHAISES URBAINES POUR LANCY

GO Ville de Lancy / HEAD / a-architectes
Année 2008
Photos Baptiste Coulon / HEAD

“ L’architecture s’occupe de la cuillère à la ville” / Walter Gropius :

Ce projet fut une collaboration entre la Ville de Lancy et la HEAD. Il s’agissait à cette dernière de proposer 3 modèles de chaises urbaines, à positionner dans le parc devant la Mairie. Le groupe opérationnel fut composé de Françoise Mamie (Lancy), Jean-Pierre Côte (Lancy), Carlo Parmigiani (HEAD), Yves Bach et François Joss (HEAD / Coordinateur). Les étudiants en architecture d’intérieur durent répondre à cette question apparemment simple : Qu’est ce que s’asseoir ? 3 prototypes furent réalisés.

Ce sont les suivants :

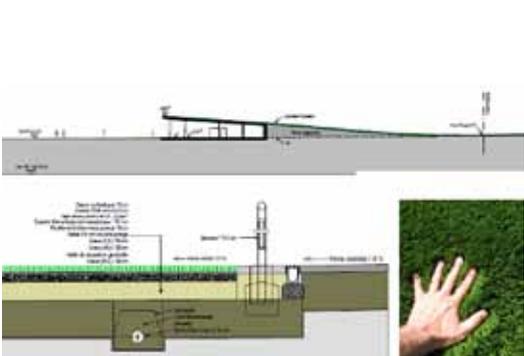
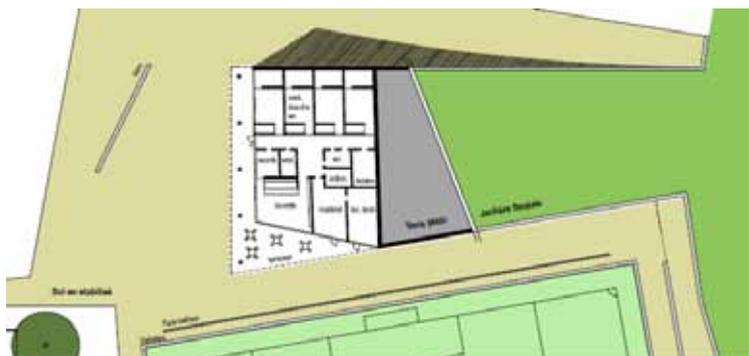
- “Végétal” / Stéphanie Brosi / Réalisation :Herren Frères, Grandson
- “2en1” / Marie-Joëlle Haldimann / Réalisation : Metalöid
- “Flexion” / Emmanuelle Pastre / Réalisation : CFPC



CBTF / TERRAIN DE FOOTBALL ET VESTIAIRES

Lieu Chêne-Bourg
 Objet Appel d'offres / 2e rang
 MO Etat de Genève / DCTI
 Année 2008

Ce projet s'inscrit dans un paysage très particulier à proximité de la Seymaz, une des rivières genevoise faisant l'objet d'un important projet de revitalisation. Le site se caractérise à l'est par un terrain agricole qui se déverse en pente douce en direction de la parcelle et par un bocage qui ferme visuellement le site à l'ouest. La volonté du projet est de composer le plus harmonieusement possible avec ce paysage, notamment en ce qui concerne les vues ainsi que la végétation. Le projet cherche à s'intégrer en composant avec les caractéristiques du site : les vues, la topographie, la végétation... Les champs actuels à l'est du site sont prolongés sur la parcelle : ils deviennent la toiture végétale du bâtiment qui se glisse dessous.



PGG / RENOVATION PARC GOURGAS

| | |
|-------|------------------------|
| Lieu | Parc Gourgas / Genève |
| Type | Mandat public |
| MO | Ville de Genève |
| UT | Ville de Genève / SEVE |
| Réal. | Ville de Genève |
| Année | 2007 |

Le projet, qui vise au réaménagement du Parc Gourgas situé entre la rue Gourgas, la Rue du Village-Suisse et la rue des Maraîchers, propose sept ovoïdes végétales qui, englobant des arbres existants, amortissent la frontière entre le parc et la rue. Grâce à leurs courbes, ils créent des perspectives toujours différentes et des variations continues des cheminements qui les longent. Ils envahissent la rue Gourgas, et peut-être dans un futur proche, la rue du Village-Suisse. Le parc se veut aussi un lieu attrayant pour les plus jeunes, on prévoit l'implantation d'un terrain multisport, et pour les plus petits grâce à l'ovoïde central bien exposé au soleil et protégé par la rue. Des bancs en métal et en bois, de notre conception, sont posés au long des ovoïdes pour aussi des éléments d'éclairage grâce à l'installation d'une source lumineuse dans la structure.



AEG / AMENAGEMENT EPHEMERES GENEVE

Objet : Aménagements éphémères
 MO : Ville de Genève
 Projet : Concours ouvert / 1^{er} prix
 Année : 2005

Le rayon vert

Aménagements éphémères (2005) / Rue Chapouillère / à voir/écouter - Daniel Heller / planche 1 sur 2

Contexte

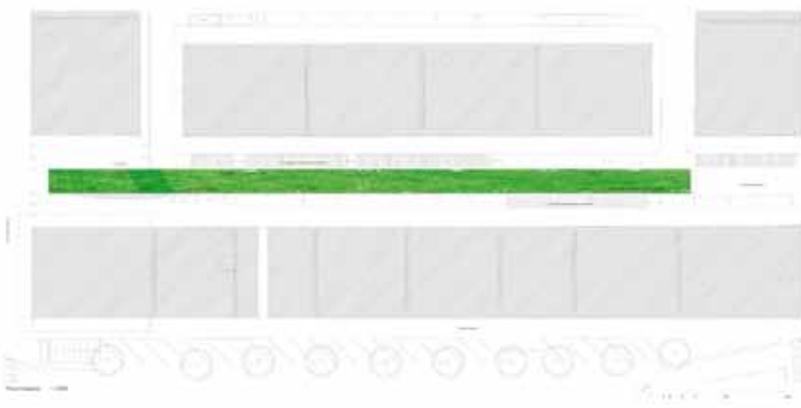
L'objet du projet est de transformer localement le caractère de la rue en la faisant passer de la modernité à la végétation. Ce passage est effectué dans la ville, en effet, à peine une trentaine d'années l'axe moderne qui commence la procession de dégradation qui, d'ici se prolonge, la ramène à l'état de nature, similaire à l'état originel.

Plus précisément, l'intervention effective du réseau de rue de la rue, et couronné l'après-midi par un tapis d'herbe à l'intersection avec le trottoir de la rue. L'idée de « rayonner » par cette intervention, nous sommes dans le cadre de la ville, de nature, de retour sur nature, etc. Également, le projet se veut sensible, montrer ainsi que sur l'écologie, avec un sentiment de l'habitant et de même lors d'un regard sur la rue.

Le projet

Le projet est un tapis de gazon étendu le long de la rue. Le tapis se trouve du côté de la rue du Mont Blanc de la rue de la Chapouillère, ce qui lui confère un caractère unique. L'installation des dispositifs dans la rue permet de former des espaces pour l'arrêt à vélo et piétons. Le gazon est végétalisé, cela afin de montrer le caractère éphémère de l'intervention, et également pour des questions de coût.

Ce projet est un projet de rue qui se veut éphémère, adaptable pour après l'aménagement éphémère nous vise à donner des idées. La question est de savoir comment passer de la végétation en un état tout en partant de la nature même de la rue. Une des réponses pourrait être cette idée que nous avons de la rue de la Chapouillère de la rue de la Chapouillère, des points de vue, des interventions en herbe.



Le rayon vert

Aménagements éphémères (2005) / Rue Chapouillère / à voir/écouter - Daniel Heller / planche 2 sur 2

Argument

Il nous reste quelques questions sur le rapport de l'habitant à la nature, non pas le paysage mais celle d'habiter de la nature des hommes. Nous nous sommes interrogés sur la rue et la ville. Cette histoire commence véritablement en 1940 grâce à Jean-Jacques Rousseau et à ses « Confessions » et surtout à sa « Nouvelle Héloïse », ouvrages qui ont servi de référence sur l'école protestante et l'école autrichienne en ce qui concerne la nature, au moins à l'échelle domestique.

La rue Chapouillère

La rue est un quartier très urbain, mais cela est relativement récent. Si elle entre le gare et la Reda, elle fait partie de la « Cité de la Chapouillère », qui est une ville de la ville et, qui est reliée à l'extérieur de la ville à la suite de la célébration des Fortifications au début du 20^{ème} siècle. Cet ensemble est remarquable par la qualité de son urbanisme. Avant tout, la ville est une ville qui est reliée à la nature. Des jardins étaient les derniers lieux aménagés avec la ville et toujours en rapport à l'habitant, quartier des Pâquis.



AEG / AMENAGEMENT EPHEMERES GENEVE

Objet Aménagements éphémères
 MO Ville de Genève
 Projet Concours ouvert / 1^{er} prix
 Année 2005

Yellow Sky

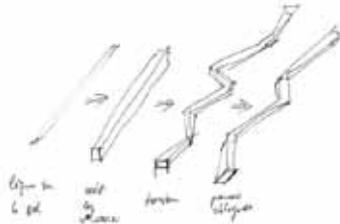
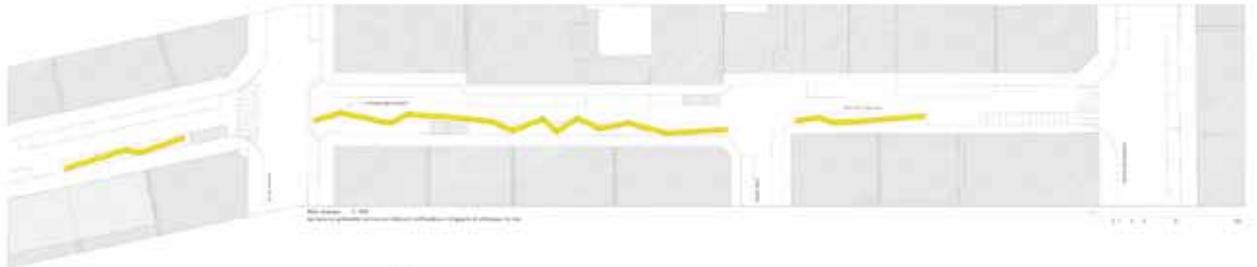
Aménagements éphémères 2005 / Rue Henri-Blancolet / architectes + Daniel Heine / planche 1 sur 2

Contexte

Le projet ré-écrit le bâtiment le plus caractéristique du quartier urbain: le banc, mais ôté de son site habituel, offerte aux usagers de la rue. Pour affirmer sa singularité, le banc est posé en plan, rotatif vis-à-vis et inclinable pour un type d'usage. Cette solution rappelle les lignes de marquage de la circulation routière. Ces lignes, avec leur fonctionnalité, possibilité, pour qu'un seul ban, une certaine beauté graphique.
 Le projet invite les usagers à habiter la rue, à se l'approprier d'une autre façon, d'un rapport au spatial de l'ordre de l'urbain, au qui s'adresse à l'œil, au toucher. Le banc est « habité » - Le banc est toujours un élément.

Le projet

Le volume est décliné de manière à obtenir des caractéristiques différentes: certains espaces sont vaporeux et d'autres fermés. Le volume est un prisme fermé. Il occupe une position, contre un mur ou au sol. Ses parties sont conçues afin d'apporter deux niveaux différents de confort aux usagers. Le banc est posé de manière à une position pré-déterminée. Cette solution a la particularité de se changer pendant le jour, grâce à l'inclinaison lumineuse et de modifier de la lumière la nuit venue, cela pendant trois ou quatre heures. Ainsi, le volume, à la fin du jour, change de rôle et se transforme en une sorte de grande lampe voilée, à l'heure de la nuit.



Yellow Sky

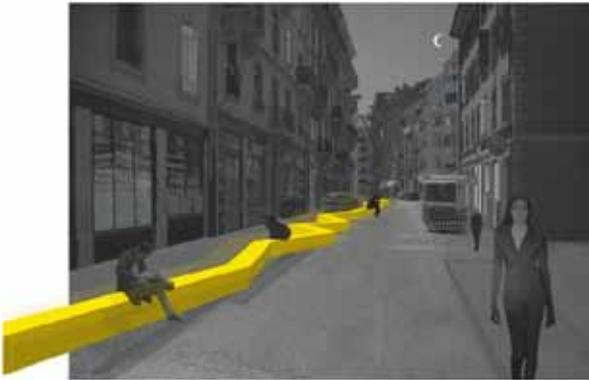
Aménagements éphémères 2005 / Rue Henri-Blancolet / architectes + Daniel Heine / planche 2 sur 2

Argument

Il n'y a pas de sens unique à deux éléments constitutifs de la ville, sans rapport directs, et leur mise en scène: les bancs publics quel que soit la signification matérielle des formes de peinture appliquée sur le sol.
 Sans faire un historique des bancs, nous révérons qu'il est présent depuis toujours dans les villes, que ce soit sous forme de marches sur lesquelles on peut s'asseoir, ou alors par les « bancs à bancs », aussi en pierre de manière de bâtiment public, éléments architecturaux typiques de l'architecture de la Renaissance. Aujourd'hui, l'assise est plus considérée comme une fonction de l'architecture, mais plutôt comme une étape de mobilier urbain, le dernier étant devenu depuis longtemps un produit industriel fabriqué en série. La ville faisait office de précurseur dans le domaine. Au Paris, au XIX^e siècle, les bancs dans les espaces publics. Ces éléments sont parfois des œuvres d'art, comme celui de Jean-Louis Berthelot, à Bordeaux. Depuis, chaque ville essaie de se caractériser par le qualité de son mobilier urbain.

La rue Henri-Blancolet

La rue Henri-Blancolet, située dans le quartier des Eaux-Vives, se caractérise par son caractère « étroitesse de la rue par rapport à son hauteur » ainsi que par sa géométrie « cassée » qui crée en deux. Avant la démolition des bâtiments, la rue était plus étroite, le banc était occupé par des propriétés entourées de jardins, le sol se trouvait entre murs. Ce projet propose toutes sortes d'activités, notamment le jeu d'été. Actuellement, il s'agit d'une rue ouverte de jour et surtout de nuit par nombre de bars et cafés. Le public nombreux. Enfin, devant la rue qui devient un prolongement des cafés. Une des visions de l'équipe est de « recréer » ce prolongement.



A
ARCHITECTES